Vol. 4 No. 33 • Du 2 au 8 mars 2011

Haiti: 10gdes / USA: $1.00 / France 1.50 / Canada: $1.50

HAÏTI LIBERTÉ

JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE

1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162

Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com

QUI EMPÊCHE LE RETOUR D'ARISTIDE?

Voir page 4

Le peuple haïtien dans sa plus grande majorité réclame le retour de Jean Bertrand Aristide et personne ou aucun Etat, aucune administration d'un gouvernement quelconque ne peut s'y opposer.



PROCÈS CONTRE L'EX-DICTATEUR DUVALIER EST-IL POSSIBLE?

Voir page 4



Le procès juridique du dictateur, Jean-Claude Duvalier devra être une réalité historique, qui démontrera très clairement qu'Haïti est sur la voie de la construction d'un Etat de droit et qu'une rupture totale avec le règne de l'impunité sera une évidence



Sitin devan Ministè Lajistis !

Page 6



Lettre ouverte relative aux prochaines « élections-sélections » en Haïti

Page 8



Pourquoi Haïti ne se développe pas?

Page 10



La Libye et l'impérialisme!

Page 17

HAITI LIBERTÉ

1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti
Tél: 509-3407-0761
Responsable:
Yves Pierre-Louis

Email : editor@haitiliberte.com

Website : www.haitiliberte.com

DIRECTEUR
Berthony Dupont

EDITEUR
Dr. Frantz Latour

RÉDACTION
Berthony Dupont
Wiener Kerns Fleurimond
Kim Ives
Fanfan Latour
Guy Roumer

CORRESPONDANTS EN HAITI
Wadner Pierre
Jean Ristil

COLLABORATEURS
Marie-Célie Agnant
J. Fatal Piard
Catherine Charlemagne
Pierre L. Florestal
Morisseau Lazarre
Didier Leblanc
Jacques Elie Leblanc
Roger Leduc
Joël Léon
Claudel C. Loiseau
Anthony Mompérousse
Dr. Antoine Fritz Pierre
Jackson Rateau
Eddy Toussaint

ADMINISTRATION
Marie Laurette Numa
Jean Bertrand Laurent

DISTRIBUTION: CANADA
Pierre Jeudy
(514)727-6996

DISTRIBUTION: MIAMI
Pierre Baptiste
(786) 262-4457

COMPOSITION ET ARTS GRAPHIQUES
Mevlana Media Solutions Inc.
416-789-9933 * fmelani@rogers.com

WEBMASTER
Frantz Merise
frantzmerise.com

Appel à un Boycott général !

Par Berthony Dupont

Les derniers événements qui se sont déroulés dans le pays autour des élections-sélections du 28 novembre 2010 ne nous ont pas fait honneur. Au contraire, c'est un autre coup dur, profondément antidémocratique, porté au prestige de la Nation haïtienne avec ce choix des deux présélectionnés pour diriger le pays, Michel Martelly et Mirlande Manigat. Ce n'est pas non plus un accident de l'histoire, vu que la communauté internationale l'a délibérément décidé et voulu ainsi, conformément à un plan mûrement réfléchi, patiemment élaboré et soigneusement établi.

En dépit de cette mascarade instaurée à moins de trois semaines du 20 mars, aucune voix ne s'élève encore des quatre coins du pays pour essayer non seulement de dénoncer cette politique mais de la bloquer par tous les moyens possibles et imaginables.

Même le retour de l'ex-dictateur Jean-Claude Duvalier, manœuvre arrogante des pays impérialistes, n'a pas réellement choqué la classe politique dont la majorité furent ses victimes. Quoi qu'il en soit, pour le moment deux remarques peuvent d'ores et déjà être faites. Il s'agit tout d'abord des complicités du président en place qui aurait pu ou pourrait bénéficier du poste de Premier ministre pour son forfait accompli. Et ensuite les forces impies réactionnaires locales et les envahisseurs internationaux qui se sont alliés à Préval ou qui le téléguident auront estimé que le moment était opportun de remettre le pays sur les rails du colonialisme.

Le pire, c'est le silence de la classe politique entière, laissant agir les ennemis du pays sans rien dire ni rien faire pour les stopper. Personne n'a cherché à savoir d'où venait le parti « Repons peyizan », depuis quand il a été enregistré et qui est le responsable de cette organisation ? Tout juste cette semaine, pour créer la confusion au sein du mouvement progressiste, le laboratoire vient de fomenter une organisation populaire pour appuyer Michel Martelly en prenant soin de la nommer « Secteur populaire progressiste ». Et certaines presses se prétendant « objectives et indépendantes», mais qui en fait sont dépendantes, font semblant de ne rien comprendre. Sans doute ne sont-elles que de simples courroies de transmissions de la puissance dominante et elles ont préféré se faire les propagandistes de ce mouvement sans se poser la moindre question.

A ce compte, où sont passés les intellectuels du collectif Non ? Pourquoi il n'y a pas eu une véritable tempête médiatique, comme en 2003, protestant contre tout ce qui se passe actuellement sous la houlette de la Communauté Internationale ! Le pays ne s'enfonce pas seulement dans le déshonneur de la honte et de l'humiliation, mais aussi vit stigmatisée de façon durable, comme vient de l'illustrer le traitement donné à la sélection nationale à la Jamaïque. « Qui ne dit rien consent et même donne son appui » nous dit le vieil adage.

Vu la situation anarchique et réactionnaire créée par les forces occupantes, nous du journal Haiti Liberté, nous ne saurions rester indifférents, même quand la route reste longue et les embûches considérables. Dans un concert de nationalisme d'apparat venant des membres du gouvernement et de «l'opposition», les voix de la lucidité, de la vérité politique, paraissent rares et isolées parce que bloquées par un système de corruption, de diffusion d'information totalitaire, système oppressant et décourageant.

Ainsi, nous souhaitons que le peuple prenne la voie de l'émancipation, afin qu'il soit partie prenante de la destinée de son pays et qu'il ne se laisse pas conduire par les forces étrangères et des laquais locaux. Autour de cet impératif ne s'élabore qu'une seule et unique stratégie « le Boycott ». Boycottons ensembles la mascarade du 20 mars. Il n'y avait pas eu un premier tour, comment se fait-il qu'on se prépare pour un second ! Tel doit être le mot d'ordre fondamental : Boycott général !

Déjà, les incarcérations dont sont l'objet les cinq membres de l'organisation populaire Tèt kole visent à miner la résurgence des formes collectives de résistance et à neutraliser les effets mobilisateurs pour briser toute velléité de refus de l'ordre impérial et néo-colonisateur. Mais le peuple haïtien, fidèle à son riche passé de luttes, ne saurait jamais accepter de plier l'échine.

Rien de solide ne s'acquiert sans un minimum de sacrifices. Luttons pour arracher le pays aux griffes du colonialisme et des capitulards de tous bords afin d'infliger une cuisante et particulière défaite aux troupes de l'impérialisme.

Jugement des assassins du massacre de Guayobin

Le mercredi 11 février 2011 dernier, la Commission interaméricaine des droits Humains, a décidé de tenter une action en justice contre les militaires dominicains qui avaient perpétré le massacre de Guayobin, en République Dominicaine.

Le 18 janvier de l'an 2000, un groupe de 30 haïtiens, était en route pour la République Dominicaine. Arrivé dans la localité de Guayobin, des soldats dominicains ont ouvert le feu sur le véhicule qui le transportait. Six d'entre eux, parmi eux un dominicain, ont été tués sur le champ. Les 25 autres ont été tous grièvement blessés.

Le Groupe d'Appui aux Réfugiés et Rapatriés (GARR) a énergiquement encouragé cette démarche.

Selon le responsable de la section des droits humains et de la migration au GARR, Patrick Camille, cette décision est la preuve de la progression de la lutte. Ceci va permettre aux rescapés du Massacre de Guayobin ainsi que les parents des victimes tuées, de trouver satisfaction, la justice.

Notons que cette procédure qui continue à traîner, dure déjà 10 ans. A noter que la cour martiale de la République Dominicaine qui avait produit un jugement de l'affaire, a blanchi les 4 soldats coupables impliqués dans ce massacre.

Toujours, selon le représentant du GARR, des démarches sont en cours pour parvenir à établir une date définitive pour l'ouverture du procès.

« Nous devons produire ensemble des preuves qui consistent à des évaluations psychologiques et socioéconomiques. Apres avoir recueilli et cumulé ces documents, nous aurons un délai de 2 mois pour les acheminer. Tandis que les responsables de la cour auront un délai de 4 mois pour réagir. Ils auront aussi à solliciter pour nous des visas dominicains. A ce moment, la cour aura fixé la date d'ouverture du procès ».

Joseph Desravines, 47 ans, un des survivants du massacre de Guayobin s'est ainsi exprimé: *« Quand j'ai reçu la balle, je croyais que j'allais mourir. Je m'interrogeais, me demandant comment vont vivre ma femme et mes enfants. Maintenant, en tant que victime de ce massacre, je suis infirme, je ne peux pas travailler. Je demande justice pour moi et toutes les autres victimes, qu'elles soient en vie ou non. Le GARR avait commencé le combat* depuis l'an 2000. Jusqu'à nos jours, rien n'est décidé. J'aimerais bien avoir justice ».

Le marché pèpè du centre ville incendié

Par Jackson Rateau

Le lundi 21 février dernier, le marché des vêtements usagés communément appelé Mache Pèpè, incorporé au Marché de la Croix des Bossales, centre ville a été incendié. Cet incendie qui a éclaté tôt le matin du lundi 21 février a fait beaucoup de dégâts matériels. Des marchandes qui ont pu tenir leurs négoces grâce à des prêts usuriers (kout ponya), ont pleuré à chaudes larmes les pertes de leurs marchandises. Une adolescente dont les études sont payées avec le commerce pèpè de sa mère, s'en est prise à un représentant d'un candidat à la présidence en campagne électorale.*« Arrière messieurs ! De quoi me parlez-vous ? Qu'est ce que ça me fiche cette affaire d'élection, quand toutes les marchandises de ma mère sont parties en fumée? Je ne pourrai pas continuer à poursuivre mes études, puisque ce commerce était l'unique source de revenue de toute la famille »*.

Dans une manifestation organisée le lundi 28 février dernier, les marchandes ont exprimé leurs déceptions.*« Le marché Pèpè est incendié. Les autorités sont restées toutes indifférentes à notre endroit. Personne n'est venu s'adresser à nous. Nous attendons qu'on vienne nous parler aujourd'hui même »*, a déclaré une marchande frustrée.

Le marché des vêtements usagés communément appelé Mache Pèpè, incorporé au Marché de la Croix des Bossales a été incendié

Secousse sismique dans la périphérie métropolitaine

Le mardi 1e mars 2011, aux environs de 4hres AM, la ville de Port-au-Prince et certaines autres villes environnantes comme Delmas, Léogane et Carrefour ont été légèrement secouées par une secousse tellurique, dont la magnitude et l'épicentre n'ont pas été déterminés. Cette secousse considérée comme une réplique du tremblement de terre du 12 janvier 2010, n'a pas causé de dégâts matériels ni de pertes en vies humaines.

UEH : Levée de grève de la faim des étudiants

L'expulsion de six étudiants des deux Facultés de l'Université d'Etat d'Haïti (UEH), la Faculté Ethnologie, l'Institut Supérieur d'Etudes et de Recherches en Sciences Sociales (IERAH/ISERSS), a soulevé une levée de boucliers au sein des étudiants. Des accusations venant de toutes parts, contre des professeurs qui disaient vouloir tracer des exemples, en usant des mesures administratives drastiques. Pour protester contre les agissements arbitraires des professeurs, cinq étudiants ont observé une grève de la faim depuis le mardi 15 février dernier dans l'enceinte même de la Faculté d'Ethnologie. Il s'agissait de Billy Marcuny, Exantus Georges Grégore, Amos Toussaint, Charles Fedel et Manoly Jasmin.

La protestation des étudiants en grève a été soutenue par l'ensemble de leurs camarades à l'UEH. Le mardi 22 février, des centaines d'étudiants ont participé à une manifestation pacifique pour exiger du Rectorat l'adoption de mesures devant favoriser la fin de la grève de la faim des 5 étudiants. Cette manifestation a parcouru plusieurs rues de la capitale en passant par la Faculté d'Ethnologie, l'Ecole Normale Supérieure, la Faculté des Sciences Humaines, l'IERAH/ISERSS/INAGHEI avant d'arriver devant les locaux du Rectoral de l'université d'Etat d'Haïti à Bourdon.

Sur tout le parcours, les étudiants protestataires ont lancé des propos hostiles au recteur de l'UEH, Jean Vernet Henry, et aux deux vice-recteurs : Wilson Laleau et Fritz Deshommes. Ils les ont accusés de complicité dans la crise qui ronge l'UEH depuis belle lurette.

Après dix jours et nuits de grève de la faim, le vendredi 25 février, les 5 étudiants qui se trouvaient dans un état déplorable ont mis fin à cette grève. Ils ont tous été transportés à l'hôpital pour recevoir des soins urgents que leur cas méritait. Mais leurs revendications n'ont pas encore été satisfaites, telles que : « 1- la *réintégration des étudiants expulsés illégalement de la faculté d'Ethnologie et d'IERAH /ISERSS ; 2-la mise en place de deux conseils provisoires à*

Suite à la page (15)



Les cinq étudiants en grève de la faim depuis le mardi 15 février dernier dans l'enceinte même de la Faculté d'Ethnologie. Il s'agissait de Billy Marcuny, Exantus Georges Grégore, Amos Toussaint, Charles Fedel et Manoly Jasmin.



De gauche à droite, le recteur de l'UEH, Jean Vernet Henry, et les deux vice-recteurs : Fritz Deshommes et Wilson Laleau.

Qui empêche le retour d'Aristide?

Depuis le début du mois de février, un passeport diplomatique a été acheminé à l'ancien président d'Haïti, Jean Bertrand Aristide de l'Afrique du Sud étant, par le biais de son avocat, Ira Kurzban. Le gouvernement Sud-africain, à travers son ministère des Affaires étrangères a indiqué que tous les contacts ont été entrepris en vue de faciliter le retour d'Aristide dans son pays. L'intéressé quant à lui a déjà manifesté toute sa volonté de revenir au pays le plus vite possible, il s'étant déjà adressé au gouvernement Sud-Africain et au peuple Sud-Africain pour leur faire part de sa détermination de satisfaire les revendications de la majorité écrasante qui continue à manifester à travers tout le pays et dans la diaspora exigeant son retour. Le peuple haïtien attend à bras ouverts et cœur en joie l'arrivée de son symbole de lutte à l'aéroport, pour aller l'accueillir favorablement.

Mais de toute façon, il y a une main invisible qui bloque le départ d'Aristide de l'Afrique du Sud. Cette main invisible n'est autre que celle des forces d'occupation de l'ONU, la Minustah avec Edmond Mulet, appuyée par les Etats-Unis, la France, le Canada et leurs alliés. Ils ont peur, dit-on que la seule présence d'Aristide sur le sol d'Haïti ne change l'ordre des choses, vue sa grande popularité et l'attachement que lui voue la majorité du peuple haïtien.

Entre-temps, tout est presque fin prêt pour recevoir le docteur Aristide. La maison de Tabarre est en pleine réparation pour loger le président, c'est la même chose à la Fondation et à l'Université d'Aristide pour la démocratie. Le peuple l'attend pour le nettoyage des rues et les manifestations vont se poursuivre pour réclamer haut et fort le retour d'Aristide. L'affaire du retour d'Aristide a trouvé le support des Haïtiens vivant à l'étranger et également des personnalités très connues aux Etats-Unis et ailleurs.

C'est dans cet ordre d'idées, qu'un groupe de personnalités internationales ont adressé une correspondance au président, Sud-Africain, Jacob Zuma, pour solliciter son leadership dans ce dossier. Les signataires ont écrit : *« Nous vous écrivons pour vous offrir nos chaleureux remerciements et notre appréciation pour la gracieuse générosité et l'hospitalité historique que le gouvernement Sud-Africain et le peuple Sud-Africain ont offertes au président Aristide et à sa famille au cours des sept dernières années. Maintenant, il est grand temps que*

Suite à la page (15)

Un procès contre Jean-Claude Duvalier est-il possible?



Michel Forst



Jean-Claude Duvalier

Lors de sa visite en Haïti, l'expert indépendant des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme, Michel Forst a encouragé les autorités judiciaires haïtiennes à prendre toutes les dispositions qui s'imposent pour que la justice soit rendue à toutes les victimes de la dictature de Jean-Claude Duvalier. Selon Michel Forst, les crimes commis sous le règne dictatorial des Duvalier relèvent de crimes contre l'humanité, par conséquent, ils sont imprescriptibles. *« Les crimes contre l'humanité et certains autres crimes sont imprescriptibles. La justice haïtienne doit épuiser toutes les voies de ressources possibles dans la recherche d'une réponse à la situation qui se présente devant elle, y compris un recours à la jurisprudence. La justice haïtienne a des exigences. Il faut combattre les crimes contre l'humanité. Il y a aussi un travail de mémoire à accomplir et Haïti devrait prendre en exemple des pays africains. »* a-t-il insisté. Tout en ajoutant que l'ONU a réitéré sa volonté d'apporter son appui à Haïti dans le cadre du traitement de l'affaire des Duvalier.

En plus d'une vingtaine de plaintes déposées par devant le cabinet d'instruction, des organisations des droits humains sont montées au créneau pour dénoncer et condamner la dictature des Duvalier dans le dossier de trafic des Haïtiens vers la République Dominicaine. Selon la coordonnatrice du Groupe d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés (GARR), Colette Lespinasse, des milliers d'hommes (Haïtiens) ont été transportés dans des conditions inexplicables vers la République Dominicaine en vue de travailler dans des bateys, où ils ont été traités comme des bêtes et victimes de toutes sortes d'exploitations et de mauvais traitements.

Pour le GARR, c'est un devoir de mémoire le fait de dénoncer les crimes commis sous le régime dictatorial des Duvalier. Il exige que le procès de Jean-Claude Duvalier devienne une réalité pour toutes les atrocités commises et que toutes les victimes en soient sorties satisfaites. Rappelons que le Conseil national de gouvernement dirigé par le général, Henry Namphy qui a succédé Jean Claude Duvalier à sa chute, avait été contraint de rembourser aux autorités dominicaines un montant de 2 millions de dollars qu'avait détournés les Duvalier pour organiser une opération d'embauchage d'Haïtiens pour la zafra vers la Dominicanie.

Le procès juridique du dictateur Jean-Claude Duvalier devra être une réalité historique, qui démontrera très clairement qu'Haïti est sur la voie de la construction d'un Etat de droit et qu'une rupture totale avec le règne de l'impunité sera une évidence. Dans ce sens, Michel Forst, dans l'affaire de Jean Claude Duvalier a fait de la lutte contre l'impunité son cheval de bataille dans toutes les rencontres avec les autorités nationales et les représentants de la communauté internationale : *« Il est important que la lutte*

Suite à la page (15)

La communauté internationale: où va-t-elle conduire Haïti?

Par Yves Pierre-Louis

Depuis après le coup d'Etat/kidnapping contre le président démocratiquement élu, Jean Bertrand Aristide, le 29 février 2004, et cela a déjà fait sept longues années, la communauté internationale, conduite par les Etats-Unis, la France, le Canada, le Brésil entre autres a pris en charge les orientations et l'avenir d'Haïti. Elle a imposé au peuple haïtien et à la nation haïtienne, des forces d'occupation devenues le vecteur de la propagation de l'épidémie de choléra en Haïti. Elle a œuvré durant des lustres pour pouvoir mettre Haïti sous sa tutelle à travers la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti (CIRH). Et de plus, elle a imposé une mascarade électorale au peuple haïtien, tout en flanquant les autorités de facto haïtiennes hors d'état de nuire. Le chef de l'occupation, Edmond Mulet s'est imposé en un véritable proconsul sur le territoire de Dessalines.

Et pour mieux contrôler l'appareil électoral, des représentants de l'international font la navette depuis la publication des résultats largement contestés par les candidats et dénoncés par différents secteurs de la vie nationale. Le représentant des forces d'occupation de l'ONU, Edmond Mulet était très actif lors des négociations pour faire avaler la pilule amère du 28 Novembre 2010. En s'immisçant jusqu'au cou dans les affaires politiques internes d'Haïti, il était arrivé jusqu'à user le droit d'annoncer la date du second tour pour le 20 mars et celle de la publication des résultats le 16 avril prochain tout en faisant fi de toutes les protestataires légitimes et légales.

Le samedi 26 février, lors d'une réunion à l'Ile de la Grenade avec les chefs d'Etat et de gouvernement de la Caraïbe, membres de la CARICOM, y compris celui d'Haïti, le président de facto René Préval, le secrétaire général de l'OEA a abondé dans ce sens sur le dossier des élections en Haïti : *« Haïti a besoin d'un bon second tour afin que le prochain président puisse jouir de la légitimité nécessaire. »* D'autres disent de « légitimité populaire ». «C'est important pour les efforts de reconstruction», a-t-il poursuivi..

D'un autre côté, le bon déroulement d'un second tour des élections/sélections présidentielles et législatives figure parmi les priorités du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) dans la réponse à apporter par la dite communauté internationale aux problèmes d'Haïti. Le coordonnateur résident et coordonnateur de l'action humanitaire en Haïti, Nigel Fisher, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) s'étaient déjà déclarés prêts à accorder un financement au CEP pour le second tour de la mascarade électorale, en comblant un vide de 2.5 millions de dollars. Il a prétendu que les forces d'occupations de l'ONU sont suffisantes pour assurer la sécurité et que le décompte final des voix aurait lieu sous le contrôle des occupants à Port-au-Prince.

Dans la foulée, en visite d'exploitation en Haïti, du 20 au 27 février, l'expert indépendant sur la situation des droits de l'homme de l'ONU, Michel Forst a qualifié

Suite à la page (15)



Ce lundi 28 février 2011, a eu lieu la cinquième réunion de la CIRH avec aux commandes Bill Clinton, Jean Max Bellerive et sans oublier la participation du président de la BID, Luis Alberto Moreno

Filalang cordé

Par Fanfan La Tulipe

Dès notre plus jeune adolescence, nous avons toujours entendu répéter que la force prime le droit. Tout au long de notre vie d'adulte, quand nous avons appris à connaître la vie, à mieux connaître les hommes, nous n'avons pas arrêté de vérifier la véracité de ce dicton. Ainsi, l'armée indigène léguée par Dessalines, malgré ses batailles, chamailles, disputailles, déblosailles, *kalbinday*, *magouyay* et autres *bagay*, au service des deux ailes de la classe dominante restait notre armée avec ses Christophe roi bâtisseur, Riche *je pete*, Sylvain Salnave drainant son rouleau compresseur du Cap jusqu'à Port-au-Prince et qui s'est sauvé samedi soir sans savoir son sort, Tonton Nò instigateur du Procès de la Consolidation, Vilbrun Guillaune Sam qui allait se faire dépecer en *ti kwenn* et *ti sale* par une populace ivre de vengeance. C'était donc notre armée jusqu'à ce fatidique 28 juillet 1915 lorsque la force prima le droit, le droit à une souveraineté même clopine clopante.

Nous sommes au mois de mai 1927. Au Nicaragua, César Augusto Sandino écoeuré de voir comment les deux factions politiques - libérale et conservatrice - se mettent à plat ventre pour défendre les intérêts nord-américains et ceux de l'oligarchie locale, décide de mettre sur pied son «Armée de Défense de la Souveraineté Nationale» pour «*se battre contre l'oligarchie créole, les envahisseurs yankees et défendre les opprimés*». La guérilla de Sandino avait commencé qui allait durer jusqu'au début de 1934, avec des hauts et des bas.

Entre-temps, les yankees s'étaient retirés du pays laissant une Garde Nationale dirigée par un certain Tacho Somoza Garcia pour protéger leurs intérêts et en finir avec la guérilla sandiniste. Finalement, Sandino désireux d'obtenir une paix durable et un Nicaragua indépendant, fit un voyage à Managua pour un entretien avec Somoza dans ce sens, car il était intéressé à «*faire rentrer dans le devoir* [*ses guérilleros*] *et leur enseigner que si hier la poudre détruisait, aujourd'hui et demain ils devront avoir une attitude constructive et féconde de réparation*». De concert avec les yankees, Somoza fit assassiner froidement Sandino et quelques-uns de ses proches compagnons d'armes, le 21 février 1934. La force, cette fois alliée au déshonneur, primait le droit, le droit de Sandino, un homme d'honneur, le droit de continuer à servir sa patrie.

Les luttes pour l'indépendance de Cuba remontent au milieu du XIXe siècle avec la «Guerre des dix ans» qui débuta en 1868, et qui fut la première tentative de Cuba pour obtenir son indépendance. Elle se solda finalement par le maintien de la présence espagnole après une victoire sanglante face aux insurgés. L'insurrection recommença en 1895 avec la guerre d'indépendance cubaine dans laquelle intervinrent les Etats-Unis avec la secrète intention et volonté d'évincer le rival espagnol. Cuba obtint une indépendance qui lui fut volée puisque l'île fut occupée par les gringos de 1898 à 1902, puis de 1905 à 1909. Même, en 1901, le Congrès des États-Unis votait l'infâme Amendement Platt, une disposition légale américaine qui officialisait le droit d'ingérence des États-Unis sur la République de Cuba, droit dont ne se priva pas l'occupant. Encore une fois, la force primait le droit, le droit du peuple cubain à être souverain, *lib e libè*.

Ce n'est pas pour vous faire un *filalang* que j'ai pris ces détours nationo-historiques. Il me fallait étayer par quelques exemples, du reste bien connus, ce dicton assurant que le droit prime la force. J'en viens maintenant à l'essentiel et pour arriver droit au but filalangant, disons qu'il s'agit du retour en Haïti de l'ex-président Jean-Bertrand Aristide. C'est dès le retour au pouvoir du *marasa* Préval que commence, subtilement, la filalangance. En effet le «frère jumeau » laissa entendre que la Constitution garantissait à Aristide le droit de retourner dans son pays. Une déclaration filalangante *anlè anlè* qui allait malheureusement se perdre dans les sables de l'oubli et de l'ingratitude jusqu'à ces derniers mois.

En effet, l'arrivée inattendue de Baby Doc en Haïti en octobre dernier a fait rebondir la question du retour d'Aristide en Haïti, comme une «boule de *krepsòl*». Sauf quelques jusqu'au-boutistes caoutchouctés, incapables de rebondir, et quelques ennemis viscéraux de l'ancien prêtre, il semble s'être fait une sorte de consensus sur le bon droit d'Aristide à retrouver son pays. Aristide a d'ailleurs fait savoir qu'il est prêt à regagner la terre natale sauf qu'il ne détient pas un passeport valide. Alors a commencé un vrai bal de *madigra* au niveau de l'Exécutif pour savoir par quel bout tenir ce cigare qu'un matin de 29 février 2004 allumèrent les pyromanes du «laboratoire». Entre le ministère des Affaires étrangères, celui de l'Intérieur et des collectivités territoriales, et celui de la Justice, c'est un vrai *tolalito*, un aller et venir sans fin entre le Palais, la Primature et les dits ministères, un vertigineux tourner en rond, un *virewon* comique à l'image du pays et des dirigeants, pour savoir comment et quand émettre ou renouveler un passeport diplomatique au bénéfice d'Aristide.

De fil en aiguille, les différent ministères cousent un tissu de mensonges, de mystifications, de faux-semblants et de déclarations les unes plus cocasses ou dégueulasses que les autres. En fait, ils ne savent quoi dire ou quoi faire tant qu'ils n'ont pas reçu d'ordre précis de l'ambassade cinquante-étoilée. On raconte que le ministre des Haïtiens à l'étranger écoeuré du spectacle filalangant aurait offert ses bons offices. On raconte aussi que la Primature et la Présidentiature lui auraient fait dire d'aller se faire f Entre-temps, un communiqué de l'ambassade états-unienne fait savoir qu'un retour d'Aristide n'est pas souhaitable. Qui a peur de qui ? Coup de *filalang* : face à l'agitation des lavalassiens, l'ambassade rectifie que le retour n'est pas souhaitable avant le deuxième tour. Qui a peur de quoi ?

Aristide se rendant compte que les uns et les autres lui filent leur langue demande à son avocat Ira Kurzban de prendre les choses en main. Aristide a dû penser - j'imagine - qu'un *je vèt* se présentant aux portes des ministères et même du Palais national, *je wont je*, il devrait obtenir gain de cause. En effet personne ne fila la langue à Ira qui finalement obtint le passeport diplomatique pour son client. Passeport, oui, mais les *filalang* n'allaient pas s'arrêter là. En effet, il avait fallu une certaine coordination entre le ministre haïtien des Affaires étrangères et son homologue sud-africain, madame Maite Nkoane-Mashbane. Cette dernière rusée comme tout bon politicien fit savoir que «*nous avons engagé des consultations avec toutes les parties intéressées* [lesquelles ?] *afin de faciliter son retour* [*d'Aristide*] *au pays* **au moment approprié**» (souligné par nous). Comprenne qui pourra ! Mais je sais que Mashbane a aussi une langue. N'est-ce pas un *filalang* à la sud-africaine ?



La ministre des Affaires étrangères sud-africaine, Maite Nkoane-Mashbane et son homologue des Etats-Unis Hillary Clinton

Alors que des naïfs, des simples d'esprit et des *mazora* croyaient le retour quasiment certain le 28 février, ils en furent quittes pour un autre f*ilalang*. J'ai entendu dire qu'après le 20 mars, après que le CEP aura accouché du «sweet» bébé après s'être fait engrosser, *tèt kale*, par l'OEA, le retour sera possible. Court-on après un autre *filalang* ? J'ai même entendu un animateur de programme à la radio imaginer qu'à défaut du 29 février, le 29 mars, date anniversaire de la promulgation de la fameuse Constitution (tant de fois violée) de 1987, pourrait nous réserver une tonton-surprise, sauf en cas de *filalang*. Ce, d'autant plus que l'ambassade multi-étoilée est bien connue pour sa langue bien pendue, sa langue sale, sa langue bifide, sa langue de vipère, ses coups de langue et ses *filalangances*. Imaginons quelques cas de figure.

La veille du deuxième tour des élections, un grand *deblozay* éclate dans le pays : les « Douze» finissent par mobiliser une large partie de l'électorat féminin, une grande majorité de «protestants» et de catholiques intégristes écoeurés par les basses trivialités et vulgarités de Sweet Mickey, bref tout le pays est secoué par un violent haut-le-cœur. Le CEP pris de court et de panique renvoie le deuxième tour à un hypothétique «troisième» tour sans même consulter l'OEA. Madame Manigat se rebiffe : *m devan, m devan nèt*. Mickey tout d'un coup passe du sweet à l'amer. *Peyi a chofe*, au diable l'homme immoral ! Assurément du 20 au 29 mars il n'y aura pas assez de temps pour réorganiser le «troisième» tour. En clair, un autre *filalang* pour Aristide.

Autre cas de figure. Les «Douze» sont paralysés par l'ennui et des querelles intestines, peut-être même intestinales. Pas question de mobiliser le pays contre l'immoralité faite homme-candidat. Les «résultats» finissent par «tomber». Aucun des deux candidats, de façon surprenante n'arrive à décrocher ce fameux «50 plus 1». C'est certain, les calculs faits par le bureau de tabulation sont rigoureusement exacts, vrais zé honnêtes : les deux candidats sont à *fifty, fifty*. L'ambassade mérikène n'en revient pas, une telle précision mathématique rend fous Edmond Mulet et l'OEA : les élèves ont dépassé leurs maîtres. Judes Célestin est aux anges et Préval aux diables. *Filalang* au long cours en perspective pour Aristide.

Cas de figure plus vraisemblable. Le deuxième tour se réalise. La tabulation télécommandée par les experts de l'OEA produit le «bon» président. La personne gagnante est aux anges. Pour la personne perdante, c'est une descente en enfer. L'ambassade de tous les coups tordus ne cache pas sa joie au point que monsieur l'ambassadeur convoque une conférence de presse au cours de laquelle un polisson de journaliste lui demande: à quand le retour d'Aristide ? *Je vèt* lui répond que l'ex-président est en possession de son passeport, que l'assistant-ambassadeur états-unien est en contact avec son homologue en Afrique du Sud et la ministre des Affaires étrangères sud-africaine, Maite Nkoane-Mashbane. On attend la prestation de serment de la personne heureuse-élue. On verra bien. Aïe, foutre ! *Filalang sou filalang*.

Le 14 mai, Préval est enfin délivré de tous ses maux de tête, d'estomac, d'intestin, de prostate et de l'hypothétique retour d'Aristide. Au vrai président de la CIRS, Bill Clinton, venu assister à la cérémonie de passage d'écharpe présidentielle, un journaliste *antyoutyout* glisse à l'oreille de *mètdam la* : vous le Père qui êtes aux cieux, dans le secret des dieux, pensez-vous que l'ex-président Aristide va bientôt pouvoir retourner ? Le Blanc le regarde, et lui répond, cynique : allez le demander à Préval, il sait tout. *Filalang* d'Haïtien, *filalang* de *je vèt, tout se filalang*.

Juste après la passation démocratique des pouvoirs, un loustic interpelle Préval : «monsieur le président sortant, votre mission étant bien accomplie, pensez-vous que le retour d'Aristide est pour très bientôt ? D'ailleurs, il détient un passeport en bonne et due forme, n'est-ce pas ?» Préval, serein et cynique répond : «selon les instructions que j'ai reçues ce matin même, on me dit qu'il faudra attendre les cent premiers jours du gouvernement pour savoir si le vent sud-africain souffle vraiment en direction d'Haïti.

Si toutes ces gesticulations ne tiennent pas du *filalang* cordé, *sa l ye alòs* ?

Sitin devan Ministè Lajistis !

Madi premye Mas la, Tèt Kole Oganizasyon Popilè yo te òganize yon sitin devan lokal ministè Lajistis la, ki chita nan Avni Charles Summer nan Pòtoprens pou egzije liberasyon 4 prizonye politik rejim defakto René Préval la femen nan penitansye nasyonal depi 7 fevriye 2011 lan, pou konviksyon politik yo. Plizyè dizèn militan politik te pase 2 zèdtan ak pankat nan men yo, ap chante pou egzije liberasyon prese prese : Fritz Gerald Charles, Oxygène David, Jude Jean-Pierre ak Mareus Alex.

Sou pankat yo, tout moun ki t ap pase t ap li : « Paul Denis libere prese prese 4 prizonye politik yo, René Préval libere 4 prizonye politik yo, Tèt Kole Oganizasyon Popilè yo egzije liberasyon 4 prizonye politik. MOLEGRAHF mande liberasyon Fritz Gerald Charles, Oxygène David, Jude Jean-Pierre ak Mareus Alex. PEVEP di fòk 4 prizonye politik yo jwenn liberasyon yo.

Manifestan yo te pwofite okazyon sa a pou voye mesaj klè bay kominote entènasyonal la k ap sipòte yon rejim kowonpi defakto k ap fè arestasyon gwo ponyèt sou militan politik nan peyi Dayiti ak eleksyon bidon nan peyi a, pou di pèp ayisyen an pa dakò ak fason y


Fritz Gerald Charles, youn nan prizonye politik yo men gade ki jan polisye a kenbe militan an

ap jere dosye Ayiti a.

N ap raple pou tout moun se nan biwo avoka entènasyonal yo (BAI), polisye Préval yo te rantre epi arete 4 militan politik sa yo lendi 7 fevriye pase a e depi lè sa a Komisè gouvènman an tande yo, li voye dosye a nan Kabinè denstriksyon, jij enstriksyon an, Bernard Saint-Vil tande yo plizyè fwa, li pa jwenn okenn chaj kont yo, donk lajistis pa genyen okenn repwòch kont 4 militan politik sa yo. Li klè kou dlo kokoye se Rene Preval, Paul Denis ak Arrycidas Auguste ki se Komisè gouvènman Pòtoprens lan, ki kenbe militan politik yo nan prizon jouk jounen jodi a.

Manifestan yo jounen jodi a fè konnen y ap rete mobilize sou beton an jiskaske 4 militan politik, pwogresis konsekan sa yo jwenn liberasyon yo.

Nòt pou laprès

Nòt pou anonse dispozisyon ki pran konsènan grèv grangou 5 etidyan nan fakilte etnoloji ak IERAH/ISERS t ap òganize depi 10 jou nan Fakilte Etnoloji.

Nou menm ansanm òganizsyon k ap batay nan inivèsite Leta Ayisyen an ak nan peyi a, nou gen gwo kè sote pou jan kondisyon sante 5 jèn etidyan k ap fè grèv grangou depi 10 jou ak 10 nwit fin degrade. E nou endinye pou n wè kijan responsab Inivèsite yo moutre yo endiferan fas ak deteryorasyon lavi jèn sa yo, nan kontinye fè dilatwa nan laprès pou tòdye reyalite ki mennen jèn yo nan fòm batay sila a.

Nan sans sa a, nou, òganizasyon sa yo ak 5 etidyan grevis yo, jwenn antant pou **leve grèv san manje a;** pandan n ap **kontinye kite je nou kale byen kale sou konpòtman rektora a epi kenbe kont sou diskisyon ki deja tanmen avèk komisyon fasilitasyon an, apati ti dokiman etidyan yo te mete douvan yo, kòm kondisyon pou ta rive leve grèv la, ki te gen andidan li divès pwen sa yo:**

1-réintégration des étudiants expulsés illégalement de la faculté d'Ethnologie et d'IERAH /ISERS ;

2-Mise en place de deux conseils provisoires à la direction de la faculté d'Ethnologie et d'IERAH / ISERS qui auront pour mission ;

La réévaluation des mesures relatives en cours dans ces entités qui ne répondent ni à l'esprit ni à la lettre des dispositions transitoires de février 1997 et qui sont contraires aux règlements internes des entités susmentionnées ;

L'organisation des élections dans ces entités pour des autorités légitimes et légales ;

3-Sursoir sur le processus de réforme arbitraire en cours dans ces entités ;

4-suivi et assistance médicale systématique des grévistes après levée de la grève

Anmenmtan tou, n ap anonse grèv okipe espas la fenk kare kontinye, jouktan dirijan nan rektora yo pran bonjan mezi pou satisfè ansanm revandikasyon ki andedan dokiman ki pote non Manifès 15 la. Nou pwofite anonse yon ansanm mobilizasyon nan semèn k ap vini an pou fòse dirijan yo tanmen veritab refòm manm enstitisyon an ap mande depi 25 lane.

N ap fè konnen tou grèv **yo ap kontinye jiskaske tout revandikasyon etidyan yo satisfè.**

Òganizasyon ki siyen nòt sa a se : MODEP : Guy NUMA ; GREPS :Delinx JEAN-CHARLES ; Komite santral fakilte Etnoloji : Ricardo BIEN-AIMÉ ; KRAN : Samuel BELAMOUR ; KRD : Salvatory ST-VICTOR ; Sèk Gramsci :Harry MOISE ; UNNOH : Josué MÉRILIEN ; CHANDEL : Petit-Jean DERYNX ; AKP : Edner Fils DÉCIME

Jedi 24 fevriye 2011

Mesaj pou pèp Ayisyen an

Etazini, Jou ki Premye Mas 2011

Si n pa pale n ap toufe. Ayiti peyi nou an, peyi rèv nou, e peyi kote chak grenn ayisyen konnen ki sa l vle di pou yo.

Jodi a se avèk dlo nan je, ak anpil lapenn nan kè nou, n ap gade kouman peyi nou an ap depafini. Pèp Ayisyen ap viv nan yon lakou benyen ak labou lawonte, moralite pa gen valè, koripsyon se sèl kòk chante; kanta pou medyokrite ak enkonpetans se pa pale. Sak pirèd, se kolon yo k ap fè lalwa, epi deside ki ayisyen ki dwe retounen nan peyi a, e ki lès lòt ki pa dwe retounen. Frè ak sè nou yo, jodi a, si papa Desalin, Tousen Louvèti ak tout zansèt nou yo ta retounen sou Tè a, ak ki figi nou ta pral gade yo?

Pwazon eleksyon/seleksyon 19 Avril, 21 Jwen 2009 ak 28 Novanm 2010 yo, mete peyi a nan yon veritab tèt chaje. Kèlkanswa kandida pou pòs Prezidan, ekèlkanswa kandida pou pès palemantè yo pap genyen okenn lejitimite devan pèp la. Paske majorite pèp la pat gen chans pou l te vote nan premye tou eleksyon yo, pa dwe gen dezyèm tou.

Kidonk, devan malè pandye sila a, Ayisyen ki li nan gwo liv yo, ansanm ak swadizan moun ki bay tèt yo non ki rele sosyete sivil pèmèt pou nou poze yo yon ti kesyon: Kisa n ap tann toujou pou n defann souverènte nasyon an, dekwa pou Ayiti reprann dwa granmoun li?

Papa Desalin, Tousen Louvèti ak zansèt nou yo, pat konn li nan gwo liv, men yo te konnen kijan pou yo te rive nan chimen Libète.

Jodi a, si nou aksepste bwè pwazon eleksyon/seleksyon sa a, peyi nou a pral antere pi fon toujou. Sa vle di nou dakò ak plan kolon an, kote y ap deside remete nou nan lesklavaj. Pou ki rezon Ayisyen paka met tèt ansanm pou n ta ka refè yon lòt 1 Janvye 1804? Pou n retire Ayiti nan labou lawont ak imilyasyon li trouve'l jounen Jodi a. Jodi a li klè pou nou tout,vrè lènmi peyi a rele:

Peyi k ap di yo se zanmi Ayiti, ki vle fè pèp la vale pwazon eleksyon/seleksyon an, poutan se enterè pèsonèl yo y ap defann.

Ayisyen ki aksepte vann peyi a, swa pou lajan ou pou viza.

Peyi ki swadizan di yo se zanmi Ayiti, men yo pa janm fè anyen pou ede Ayiti soti nan sitiyasyon malouk li trouve l jounenjodi a.

Pèp Ayisyen, moman an rive pou w konprann ki konplo k ap kontinye mare sou do n. Kilè kolon te renmen ti nèg konsa, jiskaske se kounye a li vle fè n konnen l ap ede n defann enterè n? Pèp Ayisyen, Si kolon yo te renmen nou tout bon, pou kisa yo pa konstwi kay pou anviron 1 milyon 5 san mil moun k ap dòmi nan lari depi apre tranblemanntè 12 Janvye 2010 la. Enpi, pou kisa yo pa debleye kay kraze yo, konstwi kèk lopital, lekòl, otowout ak mete elektrisite, elatriye nan tout rakwen peyi a?

Ayiti te bèl. Wi li te bèl anpil. Jodi a, kolon enperyalis mete ansanm ak mafia lokal pou yo fèn tounen depotwa fatra. Nou pèdi tout bèlte fizik nou. Majorite pèp la ap sibi imilyason nan men lòt nasyon. Kisa n ap tann toujou pou n ranmase diyite n, enpi reprann souverènte n?

Ochan pou Papa Jan Jak Desalin, Onè, Respè pou Tousen Louvèti, e Ayiboo! pou tout zansèt nou yo ki pat dakò pou viv nan chenn lesklavaj, men ki te chawzi chimen Libète.

Frenel Anacrayon
J.Claude J. St.Germain

Janie Lafleur
Membres Fanmi Lavalas

Le développement du sécuritaire dans les ONGs internationales en Haiti



La réponse humanitaire n'a jamais été aussi médiocre alors que Haiti est le pays où le nombre d'ONGs est le plus grand au prorata de la population.

Par Catoche

Travaillant en Haiti depuis 5 mois pour le compte d'une ONG internationale, je viens de démissionner après 20 ans de bons et loyaux services dans cette entreprise humanitaire.

Mon acte est un acte politique contre le système sécuritaire que la communauté humanitaire internationale a mis en place pour ses employés. Ce système pour la soi-disant sécurité des expatriés contribue au fait que les expatriés ne peuvent pas rencontrer les Haïtiens et ainsi ne peuvent pas comprendre le contexte, connaître la culture et éprouver les besoins. Ils ne peuvent donc agir qu'en réduisant la personne à sa part universelle, la privant délibérément de ses affiliations et de ses propres stratégies de survie.

Ce système sécuritaire qui fait naître chez l'expatrié la peur de l'Autre, la peur de Celui qu'il vient aider, n'est pas la seule raison à ma démission. Simplement, les autres raisons ne seront pas abordées ici, car elles ont déjà été mille fois récriées dans les médias et ailleurs. En effet, la réponse humanitaire n'a jamais été aussi médiocre alors que Haiti est le pays où le nombre d'ONGs est le plus grand au prorata de la population.

Ce qui m'a conduit finalement à cet acte définitif après tant de questionnements, c'est justement d'avoir réussi à rencontrer quelques haïtiens et particulièrement en dehors de l'activité « travail », au risque de me faire virer par mon organisation plutôt qu'égorgée par des haïtiens malveillants…

Des haïtiens qui n'en peuvent plus de l'occupation de la « communauté internationale », de l'hégémonie des grandes puissances en particulier celle de la France, du Canada et des Etas unis, de la suprématie des ONGs internationales, des mécanismes de reconstruction Onusiens ou Clintonien (CIRH) et des haïtiens qui ne supportent plus le discours des autres sur Haiti. Des haïtiens qui voudraient faire entendre leur voix et que l'on censure, que l'on relègue à la marge, comme tous les « pauvres » de ce monde.

L'humanitaire et le monde de l'urgence dérive[nt] en partie de cette longue tradition de prise en charge des plus démunis depuis le haut Moyen âge. Aujourd'hui comme Patrick Bruneteaux l'a démontré dans une étude réalisée en France, l'urgence découle d'une politique nouvelle de la question sociale qui déploie une nouvelle conception des plus pauvres et donc une nouvelle manière de leur venir en aide. On n'exclut plus les pauvres, ce n'est plus correct, mais on les inclut à la périphérie du système mondial capitaliste avec quelques moyens de survivance ; ce nouveau système est un système de relégation démocratique.

Alors, je me demande si les expatriés de cet humanitaire ne seraient pas plus nombreux à démissionner, s'ils les rencontraient, les haïtiens ? Autrement dit, s'il n'y avait pas toutes ces règles qui contribuent à l'impossibilité de les rencontrer, n'y aurait-il pas plus de monde qui s'offusquerait ? Quelle est la logique qui a conduit à mettre en place cette stratégie sécuritaire ? Est-ce que les « french docteurs » des années 70 ne sont pas à réinventer au XXIe siècle?

Tout est fait pour que chacun reste cloisonné dans sa voiture, sa maison, son bureau, son ordinateur, son système de pensée étriqué, formaté et occidentalisé… Tout est fait pour qu'on ne trouve pas le temps à penser… l'espace pour partager… matière à créer… domaine à révolutionner !

C'est grâce à Hannah Arendt aussi, qui en me chuchotant de plus en plus fort dans mes rêves, a contribué à mon passage à l'acte : rappelle-toi, la banalité du mal…

Hannah Arendt, philosophe et spécialiste de théorie politique, juive allemande, s'est réfugiée aux États-Unis. En 1961 et 1962, elle suit en Israël le procès d'Adolf Eichmann, criminel de guerre nazi, en tant qu'envoyée spéciale du New Yorker. Elle estime qu'Eichmann, loin d'être le monstre sanguinaire qu'on a décrit, est un homme tristement banal, un petit fonctionnaire ambitieux et zélé, entièrement soumis à l'autorité, incapable de distinguer le bien du mal. Eichmann croit accomplir un devoir, il suit les consignes et cesse de penser. C'est ce phénomène qu'Arendt décrit comme la banalité du mal. Il ne s'agit pas de le disculper : pour Arendt, cette attitude est impardonnable, et Eichmann est coupable. Ce concept pose des questions essentielles sur la nature humaine : l'inhumain se loge en chacun de nous. Dans un régime totalitaire, ceux qui choisissent d'accomplir les activités les plus monstrueuses ne sont pas si différents de nous. Continuer à « penser » (c'est-à-dire s'interroger sur soi, sur ses actes, sur la norme) est la condition pour ne pas sombrer dans cette banalité du mal ou encore dans la « crise de la culture ». Dans un régime totalitaire, cela est rendu plus difficile par l'idéologie, la propagande et la répression.

Les humanitaires sont-ils coupables ?

Le Grand soir 26 février 2011

IDT, Aristide et HDP Éventuelle poursuite pour diffamation!



Jean René Duperval



Ira Kurzban



Lucy Komisar

Par Kim Ives

La semaine dernière, un ancien exécutif de la Teleco, Jean René Duperval, a dû faire une déclaration publique pour nier des accusations portées par une journaliste «indépendante» des Etats-Unis du nom de Lucy Komisar (voir Haïti Liberté, Vol. 4, No. 32, 23 fév 2011). Elle a déclaré sur les ondes de Radio Métropole que Duperval collaborait avec les autorités américaines pour impliquer l'ancien président haïtien Jean-Bertrand Aristide, toujours en exil, dans une affaire ambiguë de corruption, concernant des frais chargés aux multinationales de télécommunications en Haïti.

Tout d'abord, Komisar n'est pas vraiment «indépendante», puisqu'elle a été, pendant des années, et peut-être continue encore à être, sur la paie de « Projet pour la Démocratie en Haïti » (Haiti Democracy Project ou HDP), un comité d'action politique basé à Washington, soutenu financièrement par la famille Boulos, et qui a joué un rôle important en faisant les relations publiques pour le putsch de 2004.

sDeuxièmement, elle avait été prise, avant cela, en flagrant délit de fausses déclarations. En Juillet 2008, Haïti Liberté avait publié un exposé de sa fabrication d'accusations portées contre Aristide concernant une compagnie appelée "Mont Salem," basée aux îles Turks et Caicos.

Pour le bénéfice des lecteurs qui auraient raté l'article en 2008, nous le republions aujourd'hui.

Ces temps derniers, Haïti semble s'inscrire dans chaque élection présidentielle aux États-Unis. Réfugiés, occupations militaires et législations sur les usines d'assemblage (sweatshop), toutes ces questions sont devenues des enjeux électoraux.

En cette année électorale, Haïti fait partie du décor même avant les Conventions des Partis républicain et démocrate qui doivent respectivement choisir officiellement leur candidat. La semaine dernière, la Commission fédérale des communications (FCC, son sigle en anglais) a imposé une amende à IDT [ndlr. *International Discount Telecommunications*], une compagnie de télécommunications basée au New Jersey, de 1,3 million de dollars pour ne pas avoir déclaré ses contrats 2003 - 2004 d'appels interurbains avec Haïti. Durant cette période, la FCC allègue que IDT a payé à la Téléco, la compagnie nationale haïtienne de téléphone, un tarif réduit illégal pour les appels effectués entre Haïti et les États-Unis.

James «Jim» Courter, directeur exécutif et vice président du conseil d'administration de IDT, était un important collecteur de fonds pour le candidat républicain John McCain. Suite à la publicité négative causée par l'amende imposée par la FCC, Courter a dû quitter la campagne de McCain. «*M. Courter ne voulait pas voir une question d'affaires personnelle, totalement étrangère à la candidature présidentielle du sénateur, faire diversion concernant les problèmes essentiels auxquels fait face le peuple américain*», déclarait un porte-parole de IDT.

Courter a été représentant républicain au Congrès pour le New Jersey de 1979 à 1991 et ex-candidat républicain comme gouverneur pour cet État. Il avait ramassé plus de $100.000 pour McCain et était l'un des 20 co-présidents nationaux des finances pour sa campagne. Selon le magazine *Portfolio*, le Comité d'action politique de IDT a contribué 84.850 dollars en 2008 à la campagne de McCain.

Le magazine *Portfolio* la semaine dernière publiait deux articles concernant l'amende imposée à IDT et la démission de Courter de l'équipe de la campagne de McCain. Ces deux textes ont été écrits par Lucy Komisar, une journaliste pigiste engagée par le groupe Haiti Democracy Project (HDP) basé à Washington D.C. pour «*investiguer*» sur les tractations de IDT avec Haïti. Haiti Democracy Project, qui s'autoqualifie de «*groupe indépendant de recherche*», est financé par les réactionnaires notoires, dont Boulos, et administré par d'ex-ambassadeurs, des fonctionnaires du gouvernement des États-Unis, et consorts. Le HDP a été un des principaux chantres du coup d'État du 29 février 2004 contre le président Jean-Bertrand Aristide, au cours duquel ce dernier a été kidnappé chez lui par des soldats des Forces Spéciales des États-Unis et envoyé en exil. Le HDP s'était alors spécialisé, comme il le fait à présent, dans la diffusion de la désinformation au sujet d'Aristide et de son gouvernement.

Komisar avait déjà réalisé un certain nombre d'«*exposés*» patronnés par le HDP visant à «*prouver*» la corruption d'Aristide dans son prétendu contrat avec IDT. La compagnie ne payait à la Téléco que 8,75 centimes la minute pour les interurbains contrairement aux 23 centimes la minute, qui est le tarif établi par la FCC que payaient d'autres serveurs tels que AT&T. IDT versait ses dûs à une société des îles Turks & Caicos que Komisar appelle «Mount Salem». Cette compagnie, allègue-t-elle, faisait parvenir 5,75 centimes à la Téleco et 3 centimes à Aristide.

Pour renforcer cette accusation, Komisar affirme que «*Adrian Corr, un avocat des îles Turks & Caicos, qui était conseiller juridique d'Aristide chez Miller Simons O'Sullivan et dirigeait Mount Salem a confirmé que la société-écran appartenait à Aristide.*» Cette déclaration constitue le pivot de l'histoire de Komisar.

Il existe cependant trois problèmes. De l'un, Adrian Corr n'a jamais été conseiller juridique d'Aristide. Deuxièmement, Aristide n'a jamais possédé de société-écran dénommée Mount Salem. Et troisièmement, Corr jamais «*n'a confirmé*» à Komisar ce que cette dernière lui impute.

«*Je ne lui ai certainement pas dit que j'étais l'avocat d'Aristide,* a indiqué Corr à *Haïti Liberté. C'est complètement faux. Je ne sais pas ce qu'elle fumait ce jour-là. Et je ne lui ai certainement jamais dit qu'il possédait Mont Salem. Elle n'a même pas noté correctement le nom de la compagnie que je représente.* (Mont Salem et non pas Mount Salem).

«*Je n'ai jamais représenté Aristide et je n'ai pas non plus monté une quelconque société-écran pour siphonner de l'argent pour lui, comme elle le prétend dans son histoire*», de conclure Corr.

Corr étudie maintenant s'il doit intenter une poursuite en diffamation contre Komisar et *Portfolio*, qui est édité par CondéNast. «*J'ai dû m'adresser à des avocats spécialisés dans les questions de diffamation à New York, au New Jersey et aussi bien au Royaume-Uni»l*, de dire Corr.

Ira Kurzban, avocat d'Aristide, a aussi dénoncé les articles de Komisar parus dans *Portfolio*. «*M. Corr n'a pas représenté et ne représente pas le président Aristide et le président Aristide ne possédait ni intérêts dans aucune compagnie ni connaissance d'aucune compagnie — écran ou autre — établie dans les îles Turks and Caicos pour quelque raison que ce soit*», a écrit Kurzban dans une lettre en réponse aux articles de Komisar. «*M. Corr n'a jamais monté Mount Salem, ou toute autre société écran, ou autre compagnie pour le président Aristide*».

Kurzban envisage aussi d'entreprendre une poursuite en diffamation à l'encontre de Komisar et de *Portfolio.*

Étant donné que «*Mme. Komisar a été payée par Haiti Democracy Project* pour mener son enquête sur IDT et que le HDP *faisait office de branche politique aux États-Unis pour le coup d'État contre le président Aristide*», Kurzban indiquait que «*ces fausses histoires répétitives de corruption contre le président Aristide font partie d'une campagne continue de désinformation contre le Président qui a commencé dès qu'il eut pris le pouvoir en 1991*».

Lettre ouverte relative aux prochaines « élections-sélections » en Haïti

Au cours des quelque prochaines années, une large partie d'Haïti sera reconstruite et une grande partie de son économie restructurée. En réponse au tremblement de terre de l'an dernier un montant d'argent sans précédent a été promis pour la reconstruction. Plus que jamais, il est important que Haïti soit gouvernée par une administration qui reflète la véritable volonté et les intérêts de son peuple, plutôt que les préoccupations des sociétés et des gouvernements étrangers.

En 2004, les États-Unis, la France et le Canada, en alliance avec les membres de la communauté des affaires en Haïti et les soldats démobilisés de l'armée haïtienne, ont renversé le dernier gouvernement haïtien, jouissant d'un réel soutien populaire; le parti à la tête de ce gouvernement, Fanmi Lavalas, qui avait été élu avec environ 75% des voix. Au mois de novembre dernier, ces mêmes pouvoirs ont imposé et financé un processus électoral illégitime en Haïti, processus qui a bloqué la participation de Fanmi Lavalas. Seulement 23% des électeurs haïtiens y ont participé, à peine un tiers de la quantité de ceux qui ont voté lors des dernières élections présidentielles.

Ces dernières semaines, les États-Unis et leurs mandataires se sont immiscés carrément dans l'interprétation des résultats du premier tour de cette élection. Le vote imparfait de Novembre a été non seulement peu concluant et non représentatif, mais aussi le résultat a été illégal. Si le second tour de ces élections se réalise comme prévu le 20 Mars, dès à présent on est sûr d'aboutir à la sélection inconstitutionnelle d'un président ayant des liens plus étroits avec les pouvoirs qui ont parrainé et manipulé ces élections qu'avec le peuple censé y participer.

En même temps, les pouvoirs qui dominent Haïti ont facilité le retour de l'ancien dictateur Jean-Claude Duvalier, tout en décourageant le retour du président Jean-Bertrand Aristide, deux fois élu (et leader de Fanmi Lavalas). Ces pouvoirs, avec leurs alliés de la communauté haïtienne d'affaires, ont indiqué clairement qu'ils cherchent à retarder le retour d'Aristide jusqu'après le 20 mars. Ils permettront le retour d'Aristide seulement après qu'un nouveau gouvernement suffisamment docile aura été installé, pour présider au processus imminent de reconstruction.

Nous, les soussignés demandons au gouvernement haïtien de prendre les dispositions de sécurité qui permettront le retour immédiat d'Aristide, et demandons à la Communauté Internationale de soutenir ces efforts plutôt que de les saboter. Nous demandons également au gouvernement haïtien d'annuler le second tour du vote prévu pour le 20 Mars et d'organiser une nouvelle série d'élections devant se tenir dès que possible, sans exclusion ni ingérence.

27 Février 2011

Signé:

Marie Célie Agnant, writer
Tariq Ali, writer
Andaiye, Red Thread, Guyana
Roger Annis, Canada Haiti Action Network
Reginald Antoine, PEVEP
Alain Badiou, Ecole Normale Supérieure (Paris)
Brian Becker, National Coordination, ANSWER Coalition
Emile Wilnes Brumer, Mas Popilè Site Solèy
Sara Callaway, Women of Colour/Global Women's Strike, UK
Yves Camille, Haiti Liberté
Jean-Claude Cajou, community activist
Noam Chomsky, MIT
Ramsey Clark, former U.S. Attorney General
Brian Concannon, Institute for Justice and Democracy in Haiti
Dan Coughlin, Executive Director, Manhattan Neighborhood Network
Ezili Dantò, Haitian Lawyers Leadership Network
Mike Davis, UC Riverside
Castro Desroches, SUNY
Rea Dol, SODUPEP
Berthony Dupont, Haiti Liberté
Ben Dupuy, Haiti Progrès & Parti Populaire National
Darren Ell, Montreal-Haiti Solidarity Committee
Joe Emersberger, writer
Yves Engler, writer
Anthony Fenton, journalist
Weiner Kerns Fleurimond, Haiti Liberté
Pierre L. Florestal, Fanmi Lavalas - NY
Daniel Florival, Tèt Kole Oganizasyon Popilè yo
Sara Flounders, International Action Center
Laura Flynn, Aristide Foundation for Democracy board
Danny Glover, actor & activist, Board Chair, TransAfrica Forum
Leah Gordon, photographer & curator
Manu Goswami, NYU
Greg Grandin, NYU
Thomas Griffin, lawyer
Bishop Thomas Gumbleton
Peter Hallward, Kingston University London
Georges Honorat, Haiti Progrès
Kim Ives, Haiti Liberté
Selma James, Global Women's Strike, UK
Dr. G. Carlo Jean, retired public school teacher
Marlène Jean-Noel, Fanmi Lavalas Baz NY
Tony Jean-Thénor, Veye Yo
Frantz Jerome, Coalition Against Occupation and Sham Elections
Evelt Jeudi, Fanmi Lavalas Miami
Mario Joseph, Office of International Lawyers (BAI)
Farah Juste, representative of Fanmi Lavalas for Florida & the Bahamas
Michelle Karshan, Aristide Foundation for Democracy
Katharine Kean, film-maker
Ira Kurzban, Counsel for the Republic of Haiti from 1991-2004
Pierre Labossière, Haiti Action Committee
Ray Laforest, International Support Haiti Network
Frantz Latour, Haiti Liberté
Andrew Leak, University College London
Didier Leblanc, Haiti Liberté
Jacques Elie Leblanc, Haiti Liberté
Maude Leblanc, Haiti Progrès
Richard Ledes, film director
Nicole Lee, President, TransAfrica Forum
Nina López, Legal Action for Women, UK
Gardy Lumas, PEVEP
Isabel Macdonald, journalist
Albert Maysles, film-maker
Yves Mésidor, Mas Popilè Site Solèy
Johnny Michel, Mas Popilè Site Solèy
Melinda Miles, Let Haiti Live
Georges Mompremier, Fanmi Lavalas Baz NY
Fednel Monchery, Jeunesse pour la République (JPR)
Joia S. Mukherjee, Chief Medical Officer, Partners In Health
Nick Nesbitt, Princeton University
Harry Numa, community activist
Vanel Louis Paul, Mas Popilè Site Solèy
Gladys Timmer Phillpotts, Fanmi Lavalas Baz St. Francis
Fritzner Pierre, radio host of Dyalog Popilè
Wadner Pierre, Haitianalysis.com
Yves Pierre-Louis, Tèt Kole Oganizasyon Popilè yo
Kevin Pina, Haiti Information Project
Margaret Prescod, Women of Colour/Global Women's Strike, USA
Roosevelt René, engineer
Jackson Rateau, Haiti Liberté
Corey Robin, Brooklyn College & CUNY
William Robinson, UCSB
Nicolas Rossier, film-maker
Robert Roth, Haiti Action Committee
Jean Saint-Vil, writer
Alina Sixto, Radio Fanmi Lavalas New York
Mark Snyder, International Action Ties
Jeb Sprague, UCSB
Irwin Stotzky, University of Miami Law School
Lucie Tondreau, community activist
Eddy Toussaint "Tontongi", Revi Tanbou
Harold Valentin, Oganizasyon Jen Salomon (OJESA)
Burt Wides, former counsel to Haiti's constitutional government; Special Counsel to President Carter for oversight of all U.S. Intelligence Agencies
Cécile Winter, Collectif politique sida en Afrique
Slavoj Žižek, University of Ljubljana

Where does the international community want to lead Haiti?

by Yves Pierre-Louis

Since the Feb. 29, 2004 coup d'état / kidnapping against the democratically elected President Jean-Bertrand Aristide seven long years ago, the so-called "international community," led by the United States, France, Canada, and Brazil among others, has attempted to take over the direction and future of Haiti. It imposed on the Haitian people an occupation which brought a cholera epidemic to Haiti. It has tried to place Haiti under the tutelage of the unelected foreign-dominated Interim Haiti Recovery Commission (IHRC). Now it has rammed an electoral farce down the Haitian people's throats. Edmond Mulet, the head of the occupation force known as the UN Mission to Stabilize Haiti (MINUSTAH), has become a true proconsul imposed on the land of Dessalines.

To better control the elections, foreign officials have been very active since the publication of the first round's results which are disputed by virtually all the candidates and denounced by most of the Haitian people. Mulet has been the most aggressive in getting the people to swallow the bitter pill that is the Nov. 28, 2010 election. He has arrogated the right to interfere in Haiti's internal political affairs by announcing the date for the second round on Mar. 20 and that for the publication of results on Apr. 16, while ignoring all legitimate and legal protest.

On Saturday, Feb. 26 in Grenada, during a meeting of Caribbean heads of state and government, Haitian President René Préval echoed the position of the Organization of American States (OAS) Secretary General and of CARICOM: "*Haiti needs a good second round so that the next president may enjoy the necessary legitimacy.*" Others might have cited the need for popular legitimacy. "*This is important for the reconstruction efforts,*" he said.

The success of the "selection's" second round is also a priority for the UN's Economic and Social Council (ECOSOC). The UN's humanitarian coordinator in Haiti, Nigel Fisher, said this week that the United Nations Development Programme (UNDP) was ready to provide the Provisional Electoral Council (CEP) with $2.5 million to meet its budget shortfall. He also said that the UN occupation troops are enough to provide security for the run-off , which would take place under MINUSTAH's control.

Meanwhile, Michel Forst, the UN's Independent Human Rights Expert, visited Haiti from Feb. 20 to 27 and described the terrible situation of the earthquake victims living in the IDP camps in the metropolitan areas of Port-au-Prince, Jacmel and Léogane. And Haiti's prisons, he said, are hell. "*I want signals to be sent calling for greater respect for human rights and universal access to basic services such as water, housing, and health care,*" he said. "*These are not only humanitarian needs. These are rights which can be demanded, and I would like to see a commitment now to taking the necessary steps not only to get beyond the humanitarian crisis, but for rights to be well protected by the Haitian State.*"

Last week, OAS Secretary General Albert Ramdin went to Port-au-Prince to command the CEP to fully implement his OAS Expert Mission's "recommendations" so as to have a smooth second round. "*In terms of logistics, we hope that local election officials can implement in an effective and timely manner the recommendations submitted by experts to avoid problems encountered during the first round,*" he said. "*They seem to be optimistic. Meanwhile, candidates have great responsibility to contribute to an atmosphere of peace, before and during the elections. There is a long way to go after the election, and everyone involved should be able to work together to meet the expectations of the Haitian people for a better life.*"

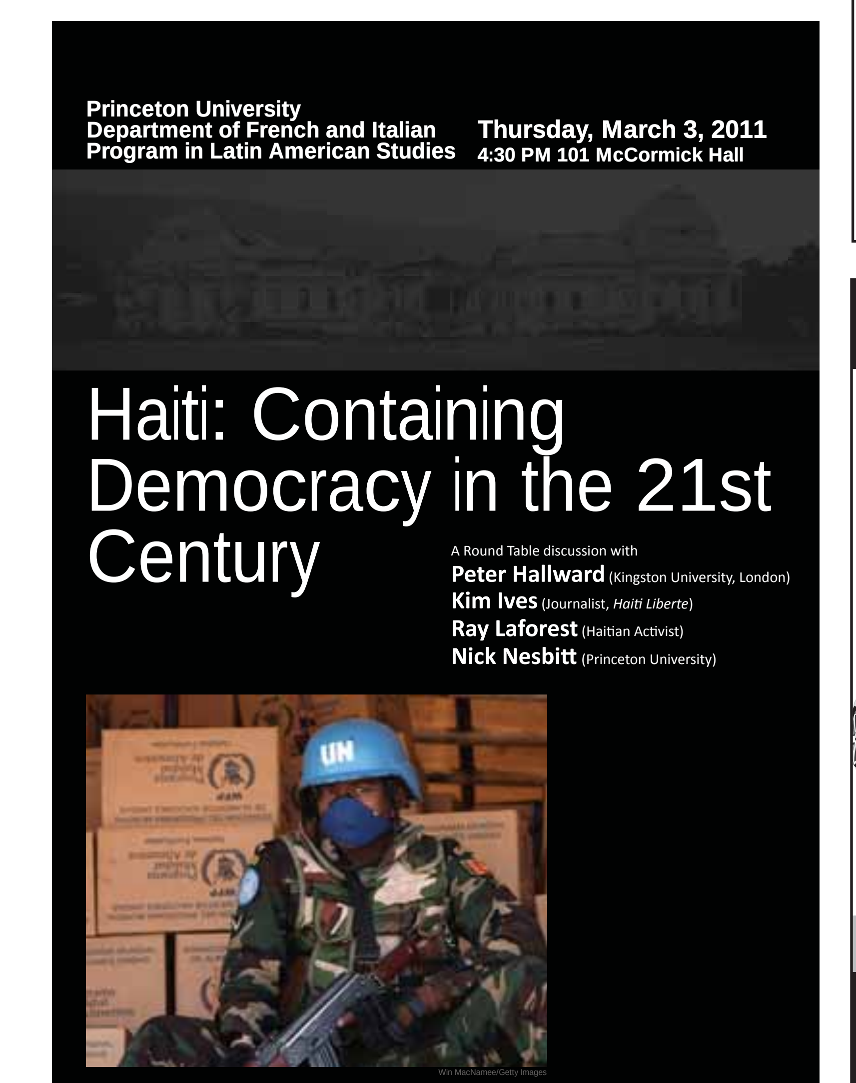


The fifth meeting of the IHRC in Port-au-Prince. Prime Minister Jean-Max Bellerive holds the microphone with his co-chair, Bill Clinton, at his side

Meanwhile, on Monday, Feb. 28, 2011, the IHRC held its fifth meeting with the participation of the Inter-American Development Bank President Luis Alberto Moreno, who announced donations of some $2 billion to be given over the next 10 years.

By forcing Haiti to forge ahead with already disputed elections, the "international community" is pushing Haiti into jail and a spiral of underdevelopment, said the former Special Representative of the OAS Secretary General to Haiti, Ricardo Seitenfus. "*Haiti has been the subject of negative attention from the international system,*" he said. "*The UN is taking power and transforming Haitians into prisoners on their own island. It is force that defines international relations with Haiti and never dialogue. The international community feels it has to repeat every day what it did the day before. Haiti fatigue begins to emerge. Nothing gets solved, things get worse, the UN fails.*"

Despite such warnings, the international community blunders onward, its eyes blindfolded and ears plugged, charging down the wrong paths which will create new catastrophes for the Haitian people, already mired in poverty, unemployment and illiteracy.



Par Lode Vanoost

POURQUOI HAÏTI NE

Les médias ont publié une quantité incroyable d'absurdités sur Haïti. On aurait commis beaucoup d'« erreurs ». On aurait « cru trop longtemps qu'Aristide était un démocrate ». Le spectateur ingénu n'y comprend rien. Depuis des années déjà, nous apportons de l'aide à Haïti. Pourquoi cela ne veut-il pas marcher ? La vérité est tout autre : Haïti ne se développe pas parce que nos gouvernements ne le veulent pas. Le compte rendu que voici vous explique comment la chose a été possible.

Un retour dans l'histoire

Ensemble, Haïti et la République dominicaine constituent l'île baptisée Hispaniola par Christophe Colomb. Quand il y débarqua pour la première fois en 1492, il ne fallut que vingt ans pour éliminer complètement la population indigène. Au cours de la période qui suivit, l'île fut repeuplée par des esclaves africains.

Haïti est la seconde république du continent américain à avoir obtenu son indépendance (après les États-Unis). Ce fut toutefois la première république noire, le premier pays où une révolte d'esclaves fut menée à bien (le 1er janvier 1804). Dans la constellation politique de cette période, c'était une prestation non négligeable, surtout parce qu'elle ne se fit pas sans coup férir. Tant la France, puissance coloniale, que les États-Unis esclavagistes considérèrent la chose d'un très mauvais oeil. Les États-Unis soutinrent la France jusqu'au dernier moment. Le commandant en chef français écrivit à Napoléon que la seule façon de maintenir la domination française était « l'éradication complète de la population noire ».

Les esclaves libres payèrent chèrement leur victoire. Un tiers de la population avait perdu la vie et l'agriculture, la seule source de revenus, était complètement anéantie. Les pays esclavagistes voisins étaient indignés et soutinrent la France qui exigeait des dédommagements financiers pour sa propriété « perdue ». Puisque c'était la seule façon de sortir de son isolement politique et économique, le nouveau pays se vit obligé de reconnaître cette « dette » en 1825.

Haïti est l'exemple par excellence de l'hypocrisie profonde dont font preuve les dirigeants politiques du monde moderne jusqu'à nos jours quand il s'agit de la défense de prétendus principes. Simon Bolivar bénéficia d'un large soutien d'Haïti, dans sa lutte contre le colonisateur espagnol. Toutefois, quand il fut président de la Grande Colombie, il remercia Haïti en refusant les moindres relations diplomatiques avec ce dernier. Haïti avait en effet lancé un appel à la libération des esclaves de l'Amérique latine aussi ! Reconnaître un pays incitant aux conflits raciaux, c'en était trop pour le grand défenseur de la liberté qu'était Bolivar.

Les États-Unis attendirent 58 ans avant de reconnaître Haïti, en 1862. Le président Abraham Lincoln était enfoncé jusqu'au cou dans la guerre de Sécession et, cette même année, il reconnut également l'État africain du Liberia. Selon lui, les deux pays pouvaient être utilisés pour « absorber » les anciens esclaves noirs. En outre, Haïti mit ses ports à la disposition de la flotte nordiste, en échange de cette reconnaissance. Le blocus maritime du Sud a contribué dans des proportions non négligeables à la victoire du Nord. Bien qu'Haïti eût été reconnu en 1862, il fallut encore attendre jusqu'en 1886 pour que soient engagées de véritables relations diplomatiques entre les deux pays. Le premier ambassadeur d'Haïti se vit toutefois notifier l'interdiction de s'établir à Washington, DC. La présence permanente d'un diplomate noir y était tout bonnement considérée comme « socialement inadmissible ». Force lui fut donc de s'installer à New York.

Entre 1849 et 1913, la marine de guerre américaine envahit Haïti à 24 reprises afin de « protéger des vies et des propriétés américaines ». Le ministre des Affaires étrangères William Jennings Bryan (sous le mandat du président Wilson, le grand pionnier du droit d'autodétermination des peuples) trouvait la chose amusante : « Ça alors ! Vous vous imaginez ? Des nègres qui parlent français ! » En 1917, lors d'une visite auprès du fonctionnaire américain qui dirigerait l'occupation d'Haïti, le vice-ministre de la Marine, Franklin Delano Roosevelt, déclara ceci à propos du ministre haïtien de l'Agriculture : « En 1860, cet homme aurait rapporté 1500 dollars comme reproducteur lors d'une vente publique à La Nouvelle-Orléans. » Il trouvait l'anecdote amusante et, en 1934, alors qu'il était président, il la raconta encore à l'ambassadeur des États-Unis à Haïti.

L'occupation de 1915 à 1935 fut très sérieuse : l'armée fut massacrée, un esclavage de fait fut réintroduit et la constitution fut abolie. Cette oppression brutale déclencha naturellement la résistance. Au moins 3250 « terroristes » furent massacrés. En sa qualité de vice-ministre de la Marine, Franklin Delano Roosevelt décerna la Médaille d'honneur du Congrès au commandant des troupes, Smedley Butler. Butler écrivait textuellement dans son rapport : « J'ai traqué ces salauds comme des cochons. » Vingt ans plus tard, il rendait le pays à la Garde nationale, créée et formée par les États-Unis (comme ils le font aujourd'hui en Irak et en Afghanistan).

La passation de pouvoir de 1935 fut légalisée par une déclaration unilatérale qui fut imposée en tant que traité d'Haïti et en vertu duquel les États-Unis s'arrogeaient le droit d'occuper à nouveau le pays s'ils le jugeaient nécessaire. C'est ainsi que le président Wilson mettait en pratique le droit à l'autodétermination des peuples. La nouvelle constitution autorisait des propriétés étrangères illimitées, de sorte que les grandes multinationales américaines pussent poser les fondations de leur hégémonie économique. Pendant l'occupation, cette constitution fut « unanimement » acceptée par le peuple haïtien, car 5 % de la population put aller voter. 00,9 % de ces électeurs votèrent pour. Par la suite, les élections furent toujours organisées selon un scénario subtil qui donnait toujours le vainqueur souhaité.

La première priorité du régime fut la destruction des petits propriétaires terriens et des paysans libres. Que les récoltes moyennes à l'hectare de ces petits paysans fussent supérieures à celles des plantations ne changea rien à l'affaire. En 1929, des chercheurs américains constatèrent même que les paysans haïtiens avaient de meilleures récoltes de coton que les planteurs américains dans les États du Sud et ce, bien que ces derniers recourussent aux méthodes scientifiques les plus récentes. En 1941, plusieurs agronomes américains fondèrent la Haitian-American Company for Agricultural Development (Compagnie américano-haïtienne de développement agricole). C'est avec un profond mépris qu'ils ignorèrent les conseils des experts haïtiens. Des millions de dollars furent injectés dans la production de sisal et de caoutchouc (pour la production de guerre). À cet effet, 5 pour 100 de toutes les terres cultivables d'Haïti furent expropriées, 40.000 familles furent chassées de leurs terres. À l'issue de quatre années de production scientifique, on produisit à peine cinq (5 !) tonnes de caoutchouc.

Chaque fois, lorsque des mesures de ce genre déclenchaient des résistances, celles-ci étaient réprimées dans le sang avec l'aide des États-Unis. Le New York Times encensait ces interventions : « Nous allons tout simplement là-bas (…) pour aider notre frère noir à remettre de l'ordre dans sa maison en désordre (…) En outre, les États-Unis ont le droit d'intervenir pour protéger notre paix et notre sécurité. » De même, rien que des louanges pour « l'attitude altruiste et serviable » et la façon dont les États-Unis « cherchaient à apporter leur aide là-bas de façon paternelle ». Cette « aide » réalisa deux objectifs : un secteur agricole dominé par les entreprises américaines, en vue de l'exportation vers les États-Unis, et une population rurale déracinée et parquée dans des bidonvilles urbains contrôlables par l'armée, destinée au travail sous-payé à la chaîne.

L'élite métisse était toute-puissante. La classe moyenne noire était absolument exclue de toute forme de participation au pouvoir. Cela déboucha sur une révolte des « noiristes » qui, en 1957, mit François « Papa Doc » Duvalier au pouvoir. Les mulâtres, que les Américains préféraient, perdirent leur pouvoir politique mais leur pouvoir économique ne faiblit pas. À l'instar de ses prédécesseurs, Papa Doc s'arrangea pour refuser toute forme de participation aux paysans noirs qui constituaient l'écrasante majorité de la population. Duvalier s'autoproclama président à vie et supprima les élections.

À Washington, toutefois, on estimait qu'une dictature noire, c'était quand même aller trop loin (en mettant l'accent sur « noir », pas sur « dictature »). Le président Eisenhower approuva les plans d'un coup d'État et Kennedy alla même plus loin avec des plans d'attentat meurtrier. Entretemps, les États-Unis commençaient à être obsédés par l'autre île de la région : Cuba. En 1963, quand Duvalier soutint les États-Unis en vue d'exclure Cuba de l'Organisation des États américains (OEA), il reçut à nouveau le soutien économique de Washington. En 1971, lors de l'installation au pouvoir de Jean-Claude « Baby Doc » Duvalier, 19 ans, l'ambassadeur des États-Unis était le seul diplomate étranger présent. Les Duvalier faisaient excellemment leur travail. En 1971, un Haïtien exprima la chose comme suit : « Duvalier a réalisé un miracle économique. Il nous a appris à vivre sans argent, à manger sans nourriture et à vivre sans vie. » Mais le soutien déclaré au régime brutal de Duvalier était déjà difficilement défendable, même dans les années 70, face à l'opinion publique. Les livraisons d'armes furent donc sous-traitées par la filiale des États-Unis, Israël.

En 1986, quand Baby Doc fut renversé, 60 % des Haïtiens avaient un revenu annuel moyen de 60 dollars (chiffres de la banque mondiale), la mortalité infantile et la malnutrition étaient les plus élevées au monde et le pays n'était qu'une zone sinistrée, tant sur le plan humain que sur le plan écologique. Les réfugiés par bateau étaient systématiquement renvoyés par les autorités américaines. Sous le président Reagan, 24.000 Haïtiens atteignirent la Floride et 11 d'entre eux, pas un de plus, reçurent l'asile politique (durant la même période, tous les 75.000 boat people cubains furent admis aux États-Unis).

Le respect de la démocratie, à la façon des USA

Après la chute de Baby Doc, une junte militaire dirigée par le général Henri Namphy embraya directement sur la préparation d'élections destinées à légitimer son nouveau régime. Le prêtre Jean-Bertrand Aristide fut l'un des premiers à s'opposer à des élections manipulées dans des conditions de « duvaliérisme sans Duvalier ». Namphy réorganisa les infâmes Tontons Macoutes, les milices particulièrement craintes de Papa Doc, et, après une série d'atroces massacres en juillet 1987, les élections furent reportées. Un mois plus tard, l'église d'Aristide fut incendiée durant une fête de l'Eucharistie. Il y eut 13 morts et 77 blessés. Après un nouveau coup d'État, Namphy fut remplacé par le général Prosper Avril, qui parvint toutefois à organiser des élections.

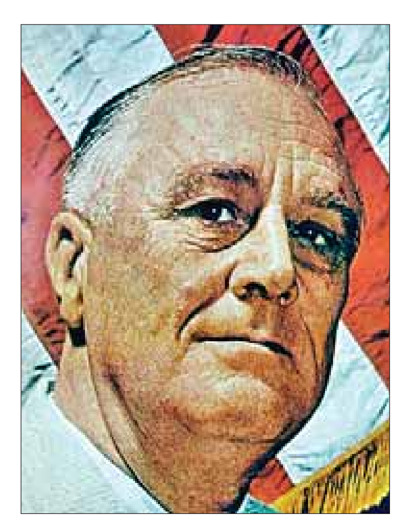
Les élections de janvier furent truquées de façon on ne peut plus visible, de sorte que le régime ne fut pratiquement reconnu nulle part. Au but de deux ans, Avril dut s'en aller et ce fut un gouvernement intérimaire civil qui vint au pouvoir, ce qui fit que l'armée passa davantage à l'arrière-plan, sans toutefois cesser de tirer les ficelles. Les militaires pouvaient le faire en toute quiétude car, dès janvier 1988, les États-Unis se remirent à livrer des armes à l'armée directement, sans détour par leur filiale d'Israël.

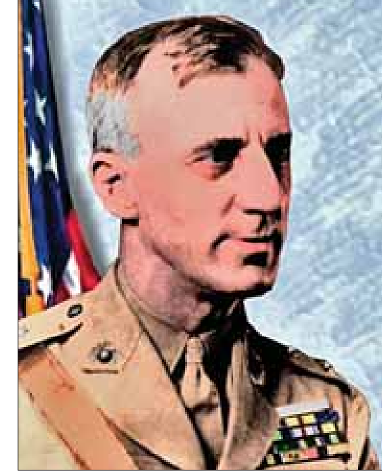
La situation du pays devenait cependant si chaotique que même les États-Unis se sentirent obligés d'exiger une amélioration de la part des militaires détenteurs du pouvoir. Le candidat sur lequel les États-Unis misèrent tous leurs moyens était Marc Bazin, un collaborateur de la Banque mondiale. Les autorités américaines pouvaient raisonnablement dormir sur leurs deux oreilles. Mais, au tout dernier moment, Aristide se présenta. Son mouvement de base parvint à attirer massivement les Haïtiens aux urnes et obtint 67 %, contre 14 % seulement à Bazin.

L'élite haïtienne et les États-Unis furent totalement surpris. Ils avaient espéré un semblant d'élection classique à la latino-américaine, où la couche la plus pauvre de la population aurait été absente en masse ou aurait



Le prêtre Jean-Bertrand Aristide fut l'un des premiers à s'opposer à des élections manipulées dans des conditions de « duvaliérisme sans Duvalier »





Le vice-ministre de la Marine d'alors, Franklin Delano Roosevelt (à gauche) décerna la Médaille d'honneur du Congrès au commandant des troupes américaines, Smedley Butler



Haïti est l'exemple par excellence de l'h… dirigeants politiques du mon…



Un second Aristide est bien la dernière ch… dans les médias dominés par le gouverneme… dangereux



Une barrière du Palais National sous l'o…

SE DÉVELOPPE PAS ?



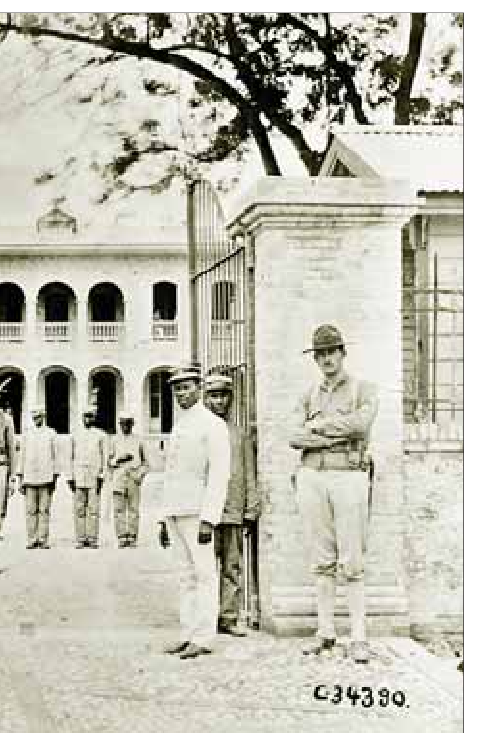
ypocrisie profonde dont font preuve les
de moderne jusqu'à nos jours

voté pour Bazin, par crainte d'une surenchère dans la terreur. L'allusion à des effusions de sang accrues en cas de défaite de Bazin était d'ailleurs on ne peut plus claire. Déjà avant la prestation de serment d'Aristide, en juin 1991, il y eut une première tentative de coup d'État. Le premier acte politique d'Aristide, en février 1991, était sans équivoque. À la TV nationale, il expliqua que son traitement de président, de 10.000 dollars par mois, « n'était pas simplement un scandale, mais un crime aussi ».

Pour la première fois, le pays avait enfin l'occasion de disposer lui-même de son sort. Comble de malheur (du moins, aux yeux de l'élite haïtienne et des États-Unis), Aristide parvenait à décrocher 500 millions de dollars d'aide internationale pour la reconstruction (dont 0,0 dollar de la part des États-Unis). Malgré ce contrecoup et l'absence de structure solide de parti et de mouvement, Aristide se lançait dans l'alphabétisation, la santé publique, les réformes agraires, le gel des prix alimentaires et des travaux publics afin de



hose qu'on souhaite à Washington. Aussi,
ent, le père Jean-Juste est-il décrit comme un
terroriste



ccupation américaine le 7 Octobre 1815



Le président Sudre Dartiguenave, entouré de Marines américains, lors de l'occupation américaine, en 1916

créer de l'emploi. Un certain nombre de grosses pointures de l'armée et des milices étaient arrêtées. Toutefois, la France continua d'exiger d'Aristide le remboursement de la dette historique de 1825 ! Haïti était donc toujours forcée de payer pour « le crime de s'être libérée » !

Bien sûr, l'armée encaissa très mal ces arrestations. Mais c'était surtout l'élite, qui fulminait. Oh, malheur ! Elle allait devoir payer des impôts ! Via entre autres le satellite de la CIA américaine, le National Endowment for Democracy (Dotation nationale pour la démocratie), des moyens furent immédiatement mis à la disposition des adversaires d'Aristide. Et avec succès. La déstabilisation si bien testée au Chili et dans d'autres pays de l'Amérique latine fit son œuvre et, à peine sept mois plus tard, Aristide était déposé.

Pour les États-Unis, il s'agissait toujours de principes élémentaires et la chose ressortit de l'attention exagérée portée par les médias américains sur les violations des droits de l'homme sous Aristide. Ses vraies décisions politiques furent passées sous silence. Immédiatement après le coup d'État, une campagne systématique fut menée afin de mettre hors circuit le mouvement de base d'Aristide. Bien qu'au cours des deux premières semaines qui suivirent le coup d'État, au moins un millier de personnes eussent perdu la vie, les médias américains n'y prêtèrent aucune attention. Sans être gêné le moins du monde, George Bush senior prit ses distances vis-à-vis d'Aristide « à la lumière des inquiétudes émanant de sa façon de traiter les droits de l'homme ».

Les nobles principes furent transformés en actes par la création du Front pour l'avancement et le progrès de Haïti (FRAPH) qui, deux années durant, fit régner une terreur brutale parmi la population en général et les partisans d'Aristide en particulier. Plus de 4000 pauvres furent assassinés par le FRAPH. L'affaire a déclenché des protestations internationales. Les États-Unis ne purent même pas s'opposer ouvertement à un embargo économique sur l'île tant que la démocratie n'était pas restaurée. Clinton enterra cet embargo aussi bien que ne l'avait fait son prédécesseur Bush senior. Le vaudeville connaissait son point culminant lorsque les États-Unis envoyèrent un contingent militaire sous mandat de l'ONU pour remettre les choses en ordre, lequel contingent « n'osa pas » entrer dans le port en raison d'une manifestation populaire spontanée contre sa venue. Plus tard, il s'avéra que cette retraite du 11 octobre 1993 fut combinée à l'avance avec Emmanuel Constant, le chef du FRAPH. Que Clinton eût agi de la sorte avec Haïti n'avait rien d'étonnant : durant des années, son ministre du Commerce Ron Brown avait été conseiller et lobbyiste de Baby Doc. L'afflux massif de boat people venus d'Haïti, commença toutefois à jouer des tours à Clinton. Les membres afro-américains du Congrès appartenant à son propre parti le mettaient en permanence dans l'embarras. Durant sa première campagne, en 1992, Clinton avait en effet dénoncé la politique de Bush senior consistant à renvoyer chez eux tous les boat people haïtiens : « Mon administration défendra la démocratie. »

Aristide « put » finalement revenir, à condition d'appliquer la politique économique de Bazin, son adversaire aux élections (qui n'avait obtenu que 14 % des voix). Mais, tout d'abord, tous les coupables des massacres des deux années écoulées eurent tranquillement le temps de quitter le pays avec tous leurs biens et possessions. Selon le vice-président Al Gore, c'était encore heureux car « à Cuba, c'était bien pire ». Pour préparer le retour d'Aristide, les soldats américains arrivèrent à Haïti le 19 septembre 1994. Leur première opération logistique consista à boucler l'accès à tous les quartiers résidentiels de l'élite à l'aide de leurs chars.

Avant son retour, Aristide fut obligé de désigner Smarck Michel comme Premier ministre. De même, les ministres des Finances et du Planning ainsi que le chef de la banque centrale furent imposés par Washington. Ces hommes appliquèrent ensuite la politique de Marc Bazin. L'une des premières conditions à l'octroi d'un prêt de 700 millions de dollars fut la vente de la plupart des services publics au secteur privé. Clinton pouvait dormir sur ses deux oreilles : la démocratie à Haïti n'était plus une menace une fois qu'on avait fait en sorte que le pays eût perdu sa souveraineté économique.

La Constitution haïtienne ne permet pas au président d'exercer son mandat deux fois de suite. René Préval, encore Premier ministre d'Aristide en 1991, fut élu, de sorte que, pour la première fois, une passation pacifique du pouvoir fut assurée. Toutefois, le nouveau président ne pouvait faire grand-chose. Sur le plan socioéconomique, il était obligé de suivre le fameux agenda du FMI et de la Banque mondiale. Son mandat fut également confronté en permanence à des crises politiques et les élections municipales et parlementaires se déroulèrent de façon chaotique. Malheureusement, il y eut même une rupture au sein du mouvement politique soutenant Préval et Aristide. Malgré cela, il put assumer la totalité de son mandat. Le 7 février 2001, Aristide lui succéda à nouveau.



Le général brésilien Augusto Heleno



En 1971, lors de l'installation au pouvoir de Jean-Claude « Baby Doc » Duvalier, 19 ans, l'ambassadeur des États-Unis était le seul diplomate étranger présent

Dès le début, le nouveau gouvernement sous la présidence d'Aristide dut affronter des rumeurs de corruption, de désignations politiques douteuses et de toutes sortes de malversations. Tout comme précédemment, l'opposition politique à Aristide bénéficia du soutien complet des États-Unis. Le fait est que les partisans d'Aristide aussi se livrèrent à des actes de violence. Ils n'avaient d'ailleurs pas oublié ce qui s'était passé en 1991. Mais, même à l'époque, les faits constatés étaient très minimes, comparés à la dictature militaire de 1991 à 1994. Et qu'il y ait encore eu de la corruption sous Aristide II, c'est également un fait. IL eût pu difficilement en être autrement. La quasi-totalité de l'appareil corrompu de la fonction publique était en effet restée en place. En outre, ces fonctionnaires ne gagnaient déjà pas lourd. Mais, ici aussi, les proportions de cette corruption n'étaient pas comparables à la corruption qui régnait sous la dictature militaire.

Le retour vers et pour le peuple haïtien

L'opposition organisée par les États-Unis sur le plan financier et logistique mit sur pied un boycott économique analogue à ceux déjà testés contre le Chili en 1973 (avec succès) et contre le Venezuela en 2002 (mais sans succès, cette fois). De prétendues révoltes populaires spontanées mirent tout le pays en émoi. Toute la violence fut rejetée sur le dos d'Aristide et, en février 2004, les marines américains embarquaient de force Aristide sur un avion à destination de l'Afrique.

Un gouvernement intérimaire sous le Premier ministre Latortue requit aussitôt l'intervention des Nations unies qui, de façon surprenante, vint assez vite avec le soutien des États-Unis, du Canada et de la France (l'ancien occupant et colonisateur d'Haïti !). Cette force de l'ONU ne met absolument aucun bâton dans les roues des nouveaux détenteurs du pouvoir. Le mouvement Fammi Lavalas (= « famille avalanche ») d'Aristide fut la seule cible de la répression. Des membres connus des escadrons de la mort, dont certains étaient encore officiellement sous le coup d'un mandat d'arrêt à Haïti même, parcoururent le pays en toute liberté et firent ce en quoi ils excellaient. En fait, le pays était retourné à la dictature militaire de 1991-94 (après le premier coup d'État contre Aristide).

Le général brésilien Augusto Heleno, à l'époque commandant en chef des troupes de l'ONU, déclina toute responsabilité dans sa non-intervention contre la police haïtienne qui tirait sur les manifestants et faisait patrouiller des soldats brésiliens et chiliens (!) de l'ONU dans les bidonvilles, accompagnés de policiers et de miliciens dont la triste renommée était suffisamment connue des Haïtiens démunis. Mais le général Heleno était très expérimenté dans ce genre d'activités, dans lesquelles il avait fait carrière du temps de la dictature militaire au Brésil.

Le gouvernement Latortue prit bien soin également d'étouffer dans l'œuf tout embryon de nouvelle direction démocratique. Un journaliste connu de la radio, critique et populaire, fut assassiné et le père Jean-Juste, un prêtre très populaire dans les bidonvilles, arrêté sans la moindre forme d'accusation. Un second Aristide est bien la dernière chose qu'on souhaite à Washington. Aussi, dans les médias dominés par le gouvernement, le père Jean-Juste est-il décrit comme un dangereux terroriste. En fait, la situation est même devenue plus grave que sous le régime des Duvalier. Ni Papa Doc ni Baby Doc n'ont été jusqu'à traîner des prêtres hors de leur église alors qu'ils distribuaient de la nourriture aux enfants pauvres.

Les conséquences du tremblement de terre de janvier 2010 sont connues. Les infrastructures, les écoles et les hôpitaux ont été totalement anéantis. La population n'a aucune perspective d'existence digne dans l'agriculture ; seul un travail sous-payé à la chaîne et dans des conditions exécrables lui est « proposé ». Toute tentative de démocratisation est systématiquement réprimée. Le mouvement d'Aristide n'a pas pu participer aux élections présidentielles bien que chaque observateur objectif parte du principe qu'immanquablement, Aristide obtiendrait à nouveau la majorité.

Dès que les pauvres d'Haïti passeront à la résistance armée, les mass media consacreront l'attention nécessaire à « l'héritage manifestement pas très joli d'Aristide », on écrira des éditoriaux sur la façon dont ces Haïtiens, visiblement, sont tous pareils, « à quel point il est quand même difficile d'introduire la démocratie », comme il est tragique quand même que toutes les tentatives bien intentionnés de l'Occident riche se heurtent à tant d'incompréhension, mais surtout à quel point nous sommes bons quand même, à quel point notre conscience est pure, etc., etc.

Le fait que l'oppression séculaire du peuple haïtien ne l'a toujours pas amené à une acceptation fataliste de son sort force notre admiration. Malheureusement, c'est la seule chose positive qu'on puisse dire aujourd'hui d'Haïti. La France exige toujours le remboursement de la « dette » de l'indépendance. La situation d'Haïti est la suite logique d'une application conséquente de l'actuel système économique. Dans ce cas, on ne peut toutefois pas montrer du doigt les seuls États-Unis. L'Union européenne elle aussi et la France en particulier ont beaucoup de sang haïtien sur les mains.

Traduit depuis le néerlandais par Jean-Marie Flémalle
Source originale : uitpers.be
michelcollon.info 9 février 2011

Cuba apporte son aide à Haïti en matière d'éducation et de santé



Une salle de classe pour enseignement par la méthode Yo, sí puedo

240 000 Haïtiens devraient bénéficier de la méthode d'enseignement cubaine « Yo, sí puedo », une méthode pédagogique destinée à l'alphabétisation qui sera développée sur une période de 22 mois dans les départements de l'ouest, de l'est, du nord et du sud de l'île.

La première étape consistera à alphabétiser durant l'année 120 000 personnes. Pour ce faire, Cuba va déployer 150 superviseurs, 1 000 enseignants, et 15 techniciens de la Mayor de las Antillas, et fournir y compris du matériel audiovisuel. Les pédagogues enseigneront au sein de classes réparties dans 9 000 centres installés sur les territoires bénéficiaires. L'accord de collaboration en matière d'éducation a débuté il y a dix ans et depuis ce sont 160 000 personnes qui ont appris à lire et à écrire dans cette nation francophone.

« Yo, sí puedo » est une méthode rapide d'enseignement reconnue au niveau mondial comme mécanisme effectif permettant l'alphabétisation des adultes.

La reprise de la campagne d'alphabétisation coïncide avec la reprise des cours à Haïti, cette île endeuillée et ravagée par le terrible tremblement de terre de janvier 2010, et qui affronte actuellement une épidémie sévère de choléra qui a débuté au mois de novembre. Les sérieux problèmes qu'affronte le système éducatif en Haïti ont été abordés récemment par Michelle Jean, ex-gouverneure générale et envoyée spéciale de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (Unesco).

Michaelle Jean a informé qu'elle présenterait une proposition de stratégie éducative pour garantir l'accès à la scolarité de tous les enfants. Le séisme a coûté la vie à 316 000 personnes et a laissé près de 1,5 million de sinistrés, dans ce pays seul un enfant sur cinq est scolarisé. Le plan de la fonctionnaire de l'Unesco prévu pour 2015, comprend un système universel qui favorise l'instruction de façon équitable pour tous les enfants âgés de 6 ans à 12 ans. Le projet a également pour but de favoriser un meilleur accès aux études secondaires et universitaires, et de permettre l'alphabétisation de 2,5 millions d'illettrés.

Selon des estimations de l'Organisation des Nations Unies, seules 52,9 % de la population haïtienne sont alphabétisées. Le programme « Yo sí puedo » a été déployé dans près de 30 pays et a permis l'alphabétisation de 3 millions de personnes à travers le monde. Avec ce programme, les haïtiens recevront un apprentissage en langue créole, leur langue natale comme l'a souligné Raúl Sánchez, chef de la collaboration Educative à Cuba.

Outre cette aide en matière d'éducation, Cuba a envoyé un nouveau groupe de coopérants sanitaires afin de renforcer les membres de la Brigade Médicale Cubaine, la Brigada Médica Cubana, dans cette île des Caraïbes. Ces derniers apportent leur soutien afin d'enrayer l'épidémie de choléra. Près de 30 médecins, infirmières et techniciens de santé, sont arrivés le 26 février à Port au Prince afin de venir en aide aux 300 collègues déjà sur place.

Depuis la confirmation du premier cas de choléra, le 19 octobre dernier, les collaborateurs cubains présents de ce pays pauvre, ont commencé à orienter les équipes médicales et à coordonner les soins pour combattre ce mal. La plupart des médecins cubains déployés sur le terrain, travaillent dans des zones difficiles d'accès où ils ont installé des dizaines de Centres de Traitement du Choléra. Selon des statistiques officielles, les localités où le personnel sanitaire cubain exerce, on enregistre un taux de létalité inférieur à celui enregistré dans des zones où travaillent des équipes médicales de nationalités différentes. La mortalité dans ces communautés est d'environ 0,39 %, en accord avec des chiffres promulgués par la presse locale. Les rapports indiquent que, jusqu'au 19 février, les autorités n'avaient enregistré aucun décès depuis 34 jours dans les centres de soins où intervient la Brigade.

Les efforts menés par le personnel sanitaire cubain ont été salués par le gouvernement haïtien et par des instances internationales. René Preval, président de ce pays francophone, a affirmé à plusieurs reprises que l'aide cubaine a été indispensable dans la lutte contre l'épidémie.

En accord avec un dernier bilan officiel dévoilé par le Ministère de la Santé Publique et de la Population, ces quatre derniers mois, le nombre d'individus touchés par la maladie a atteint plus de 241 300 cas, et le nombre d'individus qui ont perdu la vie s'élève à 4 573. Les départements de Artibonite (où le premier cas a été enregistré) et l'ouest du pays qui comprend la capitale, Port-au-Prince, sont les plus touchés par ce mal. Le choléra a réapparu en Haïti alors que la population n'avait pas affronté cette maladie depuis plus d'un siècle. L'épidémie s'étend sur 10 départements et s'est propagée, dans une moindre mesure, en République Dominicaine.

Source : actulatino
Reproduit par *Cuba sí* du Dimanche 27 février 2011

Communiqué du LKP

Par Elie Domota

Au Mouvement Ouvrier et démocratique français, Au Mouvement Ouvrier et démocratique mondial, Au Comité international contre la répression, CICR,

Chers Camarades, Chers Amis,

L'Etat colonial français veut se venger après la fière mobilisation du peuple Guadeloupéen avec le LKP en 2009. Il veut se venger et singulièrement de l'**UGTG**. Depuis la suspension de la grève générale qui a abouti à la signature de l'Accord sur les salaires du 26 février (Accord BINO) et à la signature du protocole du 4 mars 2009, l'Etat français n'a pas cessé de harceler les travailleurs, en particulier ceux de l'UGTG, en les condamnant à des peines de prison ferme ou avec sursis, à des milliers d'euros d'amendes, en les mettant en garde à vue, en diabolisant, en discréditant sans cesse l'action syndicale. Les magistrats français se sont mobilisés le jeudi 10 février 2011 pour défendre l'indépendance de la justice et cela en réponse aux propos de Nicolas Sarkozy mettant en cause la responsabilité des juges et des policiers, suite à l'assassinat de la jeune Laëtitia en France. Cette mobilisation avait pour but de réaffirmer la séparation des pouvoirs d'une part, tout en mettant en exergue le manque de moyens pour rendre la justice « au nom du peuple Français », d'autre part. Ce mouvement s'est normalement étendu à la Guadeloupe. Mais, au vu de ce qui se passe dans notre pays, nous sommes amenés à nous poser la question : la justice est-elle réellement indépendante en Guadeloupe ?

Car en Guadeloupe, la machine répressive fonctionne à plein régime ; jugez-en vous-mêmes à travers ces quelques exemples parmi tant d'autres :

Mardi 14 Septembre 2010, l'ensemble de la salle d'audience (y compris la prévenue Régine DELPHIN déléguée syndicale de l'UEC-UGTG (Union des employés du commerce) est évacuée à la demande du président du tribunal qui refuse à notre camarade le droit légitime de s'exprimer en créole. Elle est condamnée sans avoir pu se défendre ni son avocat à plaider, à un mois de prison avec sursis et plus de 10 000 euros d'amendes par la Cour d'Appel de Basse-Terre pour des faits liés à la mobilisation des salariés de la société SODIMAT qui exigeaient l'application de l'accord BINO.

Charly LENDO et José NAEJUS (Dirigeant de l'UGTG et l'UTHTR, Union des Travailleurs de l'Hôtellerie et de la Restauration) sont convoqués devant le tribunal de Basse-Terre. A l'audience, le président, visiblement embarrassé, fait remarquer au procureur la faiblesse de l'accusation. Et pourtant, nos deux camarades, reconnus innocents dans cette affaire montée de toutes pièces entre la direction de l'hôtel, la gendarmerie et la préfecture, sont condamnés à 1000 euros d'amendes pour avoir refusé de se soumettre à un prélèvement d'ADN.

Charly LENDO et Tédy COUPIN (Dirigeants de l'UTHTR-UGTG, C. Lendo étant aussi secrétaire général adjoint de l'UGTG) sont convoqués devant les tribunaux à la demande des patrons de l'hôtellerie qui se plaignent d'avoir été menacés par les deux camarades dans le cadre des réunions NAO. Une simple plainte



Elie DOMOTA Secrétaire Général du LKP

du patron de GHTHG (Groupement des Hôteliers de Guadeloupe) aura suffi pour faire convoquer nos deux camarades devant les tribunaux. Pourtant, Bruno TIMA, délégué du personnel à la Distillerie DAMOISEAU, se présente à la gendarmerie du Moule pour déposer plainte contre Hervé DAMOISEAU, gérant de l'usine, car ce dernier l'aurait menacé de mort en représailles au mouvement de grève en cours. Curieusement, la gendarmerie du Moule refuse d'enregistrer la plainte.

Gabriel BOURGUIGNON, Secrétaire Général de l'UTAS-UGTG, Dirigeant de l'UGTG qui a déjà passé un mois en captivité sans procès en 2002 et libéré, suite au versement d'une caution de 15 000 euros. Il est à nouveau convoqué devant les tribunaux ainsi que Michel MADASSAMY dans l'affaire dite « TEXACO - SARA ».

Rappelons-nous aussi l'information judiciaire ouverte par le parquet, après la signature de l'accord général du 04 mars, à l'encontre d'Elie DOMOTA, Secrétaire Général de l'UGTG, pour incitation à la haine raciale et à l'extorsion de signature. Cette tentative de déstabilisation faisait suite à une première tentative d'intimidation du porte parole du LKP pour incitation à la commission de meurtre et tout cela afin, une fois de plus, de jeter le discrédit sur l'UGTG et sur le LKP.

Ce sont aussi, dix jeunes de Petit-Canal emprisonnés pendant un mois sans procès, car soupçonnés, sans aucune preuve, d'être à l'origine d'un incendie durant le mouvement LKP. Ils doivent pointer chaque semaine à la gendarmerie. Aujourd'hui encore, ce ne sont pas moins d'une quinzaine de militants de l'UTHTR-UGTG et de travailleurs dont : Yanise FONTAINE, Bétrice CHARLES, Blaise YENGADESSIN, Franck DAMBA, Elie DOARED, Betty MONTOUT, Florent

Suite à la page (16)

Mr. Jacques Lesly Vilfort

L'entreprise funéraire Guarino et le Journal Haiti Liberté annoncent avec infiniment de peine la triste nouvelle de la mort de Mr. Jacques Lesly Vilfort, journaliste et économiste, survenue en sa résidence privée après une longue maladie courageusement supportée, le lundi 20 février 2011 à 3hres de l'après midi à l'age de 56 ans.

En cette pénible circonstance, nous présentons nos condoléances aux familles et amis éprouvés, affolés par ce deuil :

A sa femme Margaret Vilfort née Bonneau ; à ses enfants Yulda, Yurosvsky, Joshua, Jamel, Marlie et Shamayah Vilfort ; à son petit-fils Malachia Vilfort ; à sa mère Mme Veuve Annette Vilfort née Pierre Jules.

A ses soeurs : Mme Ultima Tassy née Vilfort, Mme Mervilus née Yvrose Vilfort, Mme Veuve Florence Jean-Louis née Vilfort, Mme Marie Vilfort, Mme Marlène Vilfort, Mme Monique Gédéon née Vilfort, Mme Marie Yolène Godin née Vilfort, Mme Mireille Innocent née Vilfort ; à son frère Max André Vilfort.

A son beau-père Pasteur Antoine Bonneau

A ses neveux et nièces : Carline Fleurimont, Mme Cherley Thomas née Fleurimont, Juline Vilfort, Farah Vilfort, Pierre André Vilfort, James Vilfort, Giba Saccot, Jacko Vilfort, Lee Gédéon, Stenley Gédéon, Peter Pierre, Rodney Pierre, Steve Innocent, Patrick Innocent, Gregory Tassy.

A ses oncles : Gérard Vilfort, Wilfrid Pierre Jules

A ses cousins et cousines : Carl Henry Vilfort, Nirva Godin, Patrick Godin.

A ses beaux-frères et belles-soeurs : Mr Vanel Innocent, Paul Tassy, Gaspard Mervillus, Frantz Bonneau, Jonas Bonneau, Jean Charles Bonneau, Jean Bonneau, Gary Bonneau, Jacqueline Vilfort, Jocelyne Laraque.

A ses amis : Zachary Nazaire, Emmanuel Nazaire, Daniel morose, Dr Marie Carmel Sméralda Pierre Louis, Dr Ferdinand Eugene, Dr Compas, Dr Jean Alexandre, Yvon Dolcé, Sonny Pierre, Joel Pierre, Ronald Aubourg, Me William Erzinsky, Pasteur Daniel Ulysse, Lesly Ely, Islande Jean, Gabrielle Sally, Mr et Mme Barry Simms et Mirano Benoît.

Et enfin à tous les autres parents et amis affligés par ce deuil dont Vilfort, Bonneau, Fleurimont, Innocent, Tassy, Gédéon, Godin, Pierre, Dolcé, Mervillus, Compas, Pierre Louis, Mirano, Alexandre, Nazaire, Morose, Aubourg, Simms, Benoît, Jean, Sally.

Une veillée funèbre sera organisée au parloir funéraire **Guarino Funeral Home, 9222 Flatland (Ave entre 95 et 96) Brooklyn** NY 11236, **le vendredi** 4 mars 2011 de 5 à 9hres PM.

Les obsèques du très regretté **Jacques L. Vilfort** seront chantées le **samedi 5 mars à 10hres du matin à l'église Ste Thérèse de Lisieux située au** 1281 Troy Ave, **Brooklyn** NY 11203.

Son inhumation aura lieu au cimetière Pinelawn Memorial Park, 2030 Wellwood Ave, Farmingdale NY 11735

Pour information, appelez le 631-249-6100

Que la terre lui soit légère. Paix à son âme

Une présidentielle doublement inédite en Haïti



Dans ce second tour présidentiel, inédit pour Haïti à plus d'un titre, ni Mirlande H. Manigat ni Joseph Michel Martelly ne sont là par hasard

Par Catherine Charlemagne

Vingt quatre ans après la promulgation de l'actuelle Constitution haïtienne qui prévoit un second tour dans le cadre d'un scrutin présidentiel, le pays passera le 20 mars prochain de la théorie à la pratique. C'est inédit dans l'histoire nationale. Non seulement c'est sans précédent pour ce pays, mais ce scrutin du 20 mars 2011, comme annoncé, sera aussi un double événement historique. Ce sera, en effet, pour la première fois, qu'une femme, Mirlande Hyppolite Manigat ou qu'un musicien, Joseph Michel Martelly, accédera à la présidence de la République par la voie des urnes.

Si l'exercice en lui-même fait partie intégrante du jeu démocratique dans les pays ayant adopté ce modèle de scrutin présidentiel, en Haïti, cependant, cet inédit ne se produit pas de gaieté de cœur. Pire, pour arriver à ce stade, il y a eu mort d'hommes et beaucoup de sang à couler sans parler des dégâts et des pertes en tout genre. Ce à quoi tout le monde s'attendait dès le début du processus qui a conduit à ce second tour. Donc, aucun des acteurs n'est pris au dépourvu. En fait, ce n'est pas le second tour qui pose problème. Cela semble être accepté par tous. Sauf, naturellement, par ceux qui prônent encore l'annulation pure et simple d'un scrutin qu'ils estiment être une mascarade.

En vérité, c'est la configuration de ce face-à-face qui donne à réfléchir tout en soulevant un certain nombre d'interrogations sur le chemin qu'est en train de prendre Haïti. Au vu de la conjoncture politique du pays et dans le cafouillage de myriades des candidats, si Mirlande H. Manigat était plus ou moins attendue dans la place où elle se retrouve aujourd'hui, beaucoup ne vendraient pas cher la peau du chanteur Joseph Michel Martelly, voire s'imaginer qu'il pouvait se retrouver face à la constitutionnaliste dans le dernier carré. Certes, Haïti est connue pour être un cas d'espèce dans le domaine politique dans cette région. Bien évidemment, l'on ne reviendra point sur les conditions et la manière dont les deux finalistes sont arrivés à ce tournant de la compétition, si on peut parler honnêtement de compétition électorale.

N'empêche, on ne fait pas l'histoire avec des « Si », et si l'on veut comprendre et avancer, il faut malheureusement utiliser les données qui, demain, feront l'histoire. Pour cette élection qui deviendra, qu'on le veuille ou non « historique », à condition que le processus aille à son terme, il n'y a pas vraiment beaucoup de questionnement à la présence de la Secrétaire générale du RDNP dans cet inédit, si l'on prend en compte le contexte dans lequel a eu lieu cette présidentielle. Les observateurs politiques ont beau jauger la frilosité et la gaffe politique de la candidate du RDNP en 2006, abandonnant en rase campagne, ses électeurs en soutien à son mari de professeur, celui-ci, furieux de ne pas avoir l'occasion d'affronter au second tour, un certain René Préval.

C'est que la réalité sociologique et les données politiques ont beaucoup évolué. Face à une meute de candidats, certains plus décriés que les autres, le candidat du pouvoir symbolisant tout le mal qu'on pense d'un régime finissant, à lui seul a personnifié la fin d'une époque. Devant cette évidence, Mirlande H. Manigat avait toutes ses chances de figurer parmi les deux premiers. Dire le contraire relèverait d'un manque d'objectivité intellectuelle et d'une totale méconnaissance de la réalité sociopolitique du pays réel, tout en acceptant, cela va sans dire, les premiers résultats publiés par le Conseil Électoral Provisoire (CEP).

En revanche, la présence de Joseph Michel Martelly dans ce second tour présidentiel est plus symptomatique, voire problématique. Sa présence a une signification toute particulière et interpelle davantage la plupart des gens voyant dans ce cas de figure la décadence d'un Etat dont les citoyens ont perdu le sens de responsabilité et de cohérence. La présence du candidat de *Repons Peyizan* à ce niveau de compétition dépasse largement tout phénomène qu'on pourrait tenter de qualifier de simple hasard. Un ensemble de circonstances certes.

Les gens qui ont été surpris par la qualification de Sweet Micky pour le scrutin du 20 mars prochain n'ont nullement contesté cette qualification et, curieusement, bien que le musicien du Compas ait été imposé par le diktat de la Communauté internationale. En fait, personne ne s'étonne vraiment que Martelly soit au second tour. Et pour cause, on sait qu'une bonne partie de la population a bien voté pour lui. Pas seulement dans les grandes villes de province. Gagner haut la main sa place pour celui qui s'était proclamé « Roi du Compas », toujours dans les conditions que l'on sait, est normal pour tout le monde dans la mesure où les autres candidats malheureux faisaient pâle figure dans le

Suite à la page (16)

Martelly et Manigat : Même Combat pour la Reconstruction du Jean-Claudisme

Par Castro Desroches



Wyclef Jean (à gauche) et Michel Martelly au cours d'une conférence de presse le mercredi 16 février 2011 à Port-au-Prince

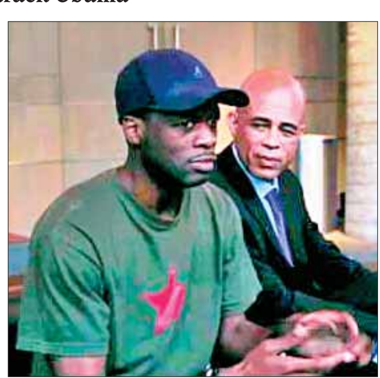
La partition est déjà bien écrite : Michel Martelly en 2011, Wyclef Jean en 2016. « *Si, pour une raison ou pour une autre, Wyclef Jean souhaite continuer et devient le prochain président, on restera à ses côtés pour l'aider à rebâtir Haïti.* » Ainsi, parlait l'année dernière le rappeur Prakazrel Samuel Michel (mieux connu sous le doux sobriquet de Pras), l'un des zélés partisans du candidat néo-duvaliériste Michel Martelly. Selon un article publié dans les colonnes du Daily News, le dimanche 24 janvier 2010, ce musicien, d'un genre très particulier, avait déclaré que si l'ancien président Jean-Bertrand Aristide revenait en Haïti, il « essaierait personnellement de l'assassiner. » Qui ose dire que la musique adoucit les mœurs? En tout état de cause, Haïti reste et demeure le pays de l'opportunité par excellence. Lorsque le Rap ne rapporte plus, on peut toujours devenir exécutant ou politicien.



Le rappeur Prakazrel Samuel Michel (à droite) et le président des Etats-Unis Barack Obama

A la cloche de bois, Haïti s'apprête à entrer dans l'ère des musiciens, des comédiens, des batraciens et des arlequins. Un peu partout, c'est le branle-bas général. De Shabba à Shoubou, de T Vice à Carimi, les messages d'allégeance carillonnent à la gloire du maestro des rigolos, des de facto et des affreux jojos. Les rappeurs réclament un roi et veulent jouer aux chaises musicales à l'intérieur du palais, jusqu'à l'effondrement final. Pendant trop longtemps, la chaise bourrée a été réservée aux politiciens. Le moment est venu de céder la place aux virtuoses de la cacophonie pour un grand concert à l'orgue de Barbarie. Les animosités d'hier, les guerres de famille (Morse vs Martelly), les accusations mensongères et obscènes (Martelly vs T Vice) sont vite oubliées sur le podium de la réconciliation musicale. Au pas camarade, au pas, au pas, au pas.

On dira ce qu'on dira, Michel Martelly est un acteur de talent. Il a su interpréter avec un réalisme saisissant son « rôle » de candidat à la présidence. En fait, si on ne savait pas qu'il est en train d'improviser, de faire du théâtre politique, on se croirait en présence d'un vrai candidat à la présidence, ayant une vraie conscience sociale. Le problème, c'est que les jeunes « militants » qui soutiennent aujourd'hui le putschiste Sweet Micky, étaient précisément ceux que l'on massacrait par milliers pendant le coup de 1991. Martelly fait partie du problème et non pas de la solution. Néanmoins, il saura jouer momentanément son rôle de président d'opérette et de marionnette des « pays amis d'Haïti », jusqu'au réveil prochain de la conscience nationale.



Le rappeur l'ex-fugees Prakazrel Samuel Michel (à droite) et le candidat Michel Martelly

Haïti n'existe pas, n'est-ce pas? Ce que nous voyons maintenant, n'est que pure fiction, une comédie musicale à deux actes, un mauvais rêve. On essaie désespérément de se réveiller. On n'y arrive pas encore. On ne pouvait pas y croire non plus lorsqu'on apprit que le maire-musicien de Port-au-Prince, Emmanuel Charlemagne, avait invité le mignon des militaires, Sweet Micky, à participer au carnaval de l'année 96. Le collabo des escadrons de la mort avait abandonné le lieu du crime pour se réfugier en Floride. « Mon cher Michel. J'ai le grand plaisir de vous informer que la ville de Port-au-Prince désire ardemment votre participation aux prochaines festivités carnavalesques. » Que voulez-vous? Nous sommes bien en Haïti où les morts (près de 5000 pendant le coup d'État) ont toujours tort. Il ne faut pas trop s'emballer. Le carnaval, le grand bal populaire, ça fait bien vite oublier les balles assassines de l'Armée. Les morts insatisfaits de leur sort peuvent porter plainte à la Commission de Protection des Haïtiens Vivant dans l'audelà. L'enquête se poursuit toujours mais n'arrive jamais à se rattraper.

Sur le terrain, la campagne électorale prend bien l'allure d'un grand spectacle carnavalesque. Du côté de Martelly, l'optimisme est à son comble. Aux élections pestilentielles, il a le vent en poupe. Raz-de-marée électoral. Bien sûr, il lui arrive parfois de se tromper de personnage. Sweet Micky ou Michel Martelly? Comme à l'occasion de cette entrevue au Canada où un journaliste haïtien eut le « mâle courage » de lui poser des questions pertinentes sur son passé infâme. Alors là, Martelly jeta son masque de civilité et révéla son visage hideux et menaçant de macoute en cavale. Comme à l'occasion de ce petit incident rapporté par Radio Kiskeya : « Au cours d'une interview accordée à une station de radio de Fort-Liberté (nord-est), M. Martelly aurait menacé, en cas d'échec face à sa rivale Mirlande Manigat, de reprendre sa place sur son char de carnaval pour lancer les injures les plus obscènes contre la

Suite à la page (16)

Le président Obama demande des fonds en faveur de l'opposition vénézuélienne pour 2012

Par Eva GOLINGER

Le gouvernement états-unien se prépare pour l'élection présidentielle vénézuélienne de 2012 en demandant des fonds pour soutenir les organisations anti-chavistes et pour aider à lancer un « candidat » qui se présentera contre Chávez. Les républicains, quant à eux, demandent un « embargo » contre le Venezuela.

Le président Barack Obama a présenté au Congrès un budget de 3700 milliards pour 2012, le plus élevé de l'histoire des États-Unis. Il prévoit d'importantes baisses dans les programmes sociaux et dans les emplois publics fédéraux partout dans le pays, mais il prévoit une ligne budgétaire pour le financement des organisations anti-chavistes du Venezuela.

Sur ces 3700 milliards, 670 milliards iront au Pentagone, dont le budget continue de croître, 75 milliards aux différents services d'intelligence et 55,7 milliards au département d'État et à l'Agence états-unienne pour le développement international (USAID).

Pour la première fois dans l'histoire récente, le Foreign Operation Budget, qui relève du département d'État, détaille ouvertement le financement des organisations anti-chavistes à hauteur de 5 millions de dollars. Les justifications du budget sont ainsi détaillées : « Ces fonds aideront à renforcer et soutenir la société civile vénézuélienne qui protégera l'espace démocratique et qui cherchera à servir les intérêts et les besoins du peuple vénézuélien. Ces financements renforceront les possibilités d'accès à une information objective pour les citoyens, faciliteront le débat pacifique sur des questions clés, apporteront un soutien aux institutions démocratiques et aux processus démocratiques, promouvront la participation citoyenne et encourageront les leaderships démocratiques. »

Ce langage pourrait sembler « joli » pour justifier la dépense de millions de dollars du contribuable états-unien pour des organisations politiques dans un pays étranger. Mais ces financements ont été à l'origine de la subversion et de la déstabilisation du Venezuela subie ces huit dernières années par le gouvernement démocratique d'Hugo Chávez. Selon certains documents, aujourd'hui disponibles, rien qu'entre 2008 et 2011 le département d'État des États-Unis a envoyé plus de 40 millions de dollars à l'opposition vénézuélienne, ces fonds étant principalement destinés à la propagande, notamment à l'encontre du président Chávez lors des campagnes électorales.

Les fonds demandés par Obama dans le budget 2012 pour les organisations anti-chavistes au Venezuela appartiennent à un budget du département d'État appelé Economic Support Fund [Fonds pour le soutien économique] (ESF), lequel, selon le porte-parole du département d'État Philip Crowley, sert à financer des ONG et différentes organisations dans « des pays stratégiques clés très importants » pour les États-Unis. En plus des financements de l'ESF pour l'opposition vénézuélienne, des millions de dollars pour les campagnes politiques, pour la propagande médiatique et d'autres activités déstabilisatrices en Amérique du Sud sont envoyés par le National Endowment for Democracy (NED), l'International Republican Institute (IRI), le National Democratic Institute (NDI) et plusieurs autres agences états-uniennes ou internationales qui soutiennent les organisations favorables aux États-Unis.



Le président Vénézuélien Hugo Chávez



Connie Mack, le républicain de la Floride est allé jusqu'à déclarer que le président Hugo Chávez « est devenu le Ossama ben Laden et le Ahmadinejad de l'hémisphère



Le président Barack Obama prévoit une ligne budgétaire pour le financement des organisations anti-chavistes du Venezuela

Financements illégaux

Le département d'État états-unien fait connaître les financements de l'opposition vénézuélienne pour 2012 alors que l'assemblée nationale vénézuélienne a voté une loi, en décembre 2010, qui interdit tout financement étranger pour les activités politiques. La Loi de défense de la souveraineté politique et pour l'autodétermination rend clairement illégal tout financement de campagne politique, de parti, d'organisation, y compris les ONG, qui s'impliquent dans la vie politique. Comment les États-Unis vont-ils faire exactement pour envoyer cet argent, alors qu'il s'agit d'une claire violation de la loi vénézuélienne ?

Ces dernières années le Foreign Operations Budget [budget pour les opérations extérieures] ne stipulait jamais clairement le financement d'organisations politiques vénézuéliennes. Depuis 2002 Washington a utilisé un département de l'USAID, l'Office for Transition Initiatives [Bureau pour les opérations de transition] (OTI), pour faire parvenir ses millions de dollars à ses partenaires vénézuéliens. Le bureau de l'OTI, qui fonctionnait de façon clandestine à Caracas et qui n'a donc jamais reçu d'autorisation du gouvernement vénézuélien pour s'installer dans le pays, a brutalement fermé ses portes fin 2010 pour poursuivre ses activités depuis Washington et Miami. Ce fut l'opération la plus longue de l'histoire de l'OTI.

Il est clair que le financement et le soutien politique à l'opposition vénézuélienne représentent maintenant une priorité qui sera gérée directement par le département d'État. Les fonds demandés pour le budget du département d'État pour 2012 seront très probablement orientés vers des campagnes politiques, puisque au Venezuela cette année-là, décisive, se dérouleront des élections locales et l'élection présidentielle.

Le département d'État demande par ailleurs 20 millions de dollars pour financer les organisations anti-castristes, à Miami et ailleurs, pour fragiliser la Révolution cubaine.

Est-ce que les contribuables états-uniens savent que leurs dollars durement gagnés vont financer des activités politiques dans d'autres pays au lieu d'être investis pour la création d'emplois, pour la santé et pour des programmes sociaux dans leur propre pays ?

L'embargo contre le Venezuela

Le chef du sous-comité des Affaires étrangères pour l'Hémisphère occidental de la Chambre des représentants, le républicain Connie Mack, a demandé au gouvernement Obama d'imposer un embargo économique contre le Venezuela, arguant de ses liens supposés avec des organisations terroristes.

Connie Mack, un néo-conservateur représentant le sud de la Floride, a également demandé que les États-Unis incluent le Venezuela cette année dans la liste des « États qui sponsorisent le terrorisme », une demande qu'il a déjà formulée en vain ces trois dernières années.

Lors d'un discours à la Conservative Political Action Conference [Conférence pour l'action politique conservatrice] (CPAC), Connie Mack a parlé du président élu du Venezuela comme d'un « voyoucrate » qui utilise des « armes », telles que « l'oppression, l'agression, le terrorisme et la drogue » pour « détruire la liberté et la démocratie en Amérique latine ». Connie Mack n'a pas présenté la moindre preuve pour étayer ses scandaleuses accusations. Le républicain de la Floride est allé jusqu'à déclarer que le président Hugo Chávez « est devenu le Ossama ben Laden et le Ahmadinejad de l'hémisphère occidental ».

Ces dernières années, les secteurs droitiers à Washington ont lancé des appels de plus en plus osés à agresser directement le Venezuela et à intervenir dans ce pays. Leurs déclarations ont été accompagnées d'une augmentation des financements pour les organisations anti-chavistes afin de provoquer déstabilisation et désordre au Venezuela, tout en essayant, sur le plan international, d'« isoler » le gouvernement vénézuélien et de diaboliser le président Chávez.

Cependant le chef d'État vénézuélien conserve une popularité de 60% dans son pays et reste l'un des leaders les plus admirés dans le monde.

Eva Golinger
Le 18 février 2011

Source : http://venezuelanalysis.com/analysi...
Traduction : Numancia Martínez Poggi
Le Grand soir 28 février 2011

Suite de la page (4)

Qui empêche le retour d'Aristide?

les Aristide rentrent dans leur pays et qu'un terme soit mis à leur exil. Tous les signaux sont au vert pour ce retour. Le président Jean-Bertrand Aristide a renouvelé son désir de rentrer chez lui pour aider le peuple haïtien.

Il déclaré qu'il est prêt à aller à tout moment, et son passeport lui a été délivré. Tous les derniers obstacles au retour d'Aristide ont été dégagés. Ils sont nombreux attendant avec impatience son retour. Le retour d'Aristide pourrait remonter le moral de ses partisans à un moment où ils en ont le plus besoin. Comme des partisans de longue date de la liberté et de la justice pour les deux pays, nous vous adressons à nouveau notre gratitude pour le rôle important que l'Afrique du Sud a joué dans l'hébergement d'Aristide. Nous soutenons également de tout cœur les efforts du gouvernement Sud-Africain à aider l'ex-président Aristide et sa famille à revenir rapidement à la maison, et nous espérons le voir en Haïti très bientôt », écrit-on dans cette lettre.

Parmi les signataires figurent entre autres : le révérend Jesse Jackson, l'acteur Danny Glover ; le responsable de Trans-Africa Forum ; Randall Robinson ; le représentant de l'Etat du Massachusetts, Byron Rushing ; Jonh McDonell, membre du Parlement britannique ; le Rév. Dr. Lorenzo Carlisle, l'activiste et comédien Dick Gregory ; Selma James de Global Women's Strike ; Jack Heyman de l'International Longshore and ware house Union, le Pasteur, James Early ; Jack Healey, Nesbit Crutchfield… En Haïti comme dans la diaspora, la mobilisation se poursuit en faveur du retour du président Aristide.

Au Cap-Haïtien, le vendredi 25 février dernier, des milliers des partisans du président Jean Jean-Bertrand Aristide sont descendus en foule dans les rues pour exiger le retour de leur leader, avant le 20 mars et l'annulation du second tour de la mascarade électorale du 28 Novembre 2010. Huit jours après Port-au-Prince, c'était la 2e ville du pays qui se levait pour dire oui, les gens veulent le retour physique du docteur Aristide. Le peuple haïtien dans sa plus grande majorité réclame le retour de Jean Bertrand Aristide et personne ou aucun Etat, aucune administration d'un gouvernement quelconque ne peut s'y opposer.

Par ailleurs, le mardi 22 février, l'« Association Baz Solidè an Aksyon Tèt Ansanm, (ABA SATAN) », une organisation de base de Fanmi Lavalas a organisé un sit-in, à Tabarre pour dire au peuple étasunien en général et à l'administration Obama en particulier que le peuple haïtien attend impatiemment son leader, Jean-Bertrand Aristide, parce que les Etats-Unis étaient à la base du coup d'Etat contre le président Aristide, le 29 février 2004. Donc sept ans plus tard, il doit retourner participer à la reconstruction de son pays ravagé par le séisme du 12 janvier de l'année dernière et à l'éducation de son peuple.

A la Fondation Aristide pour démocratie, des ateliers de travail ont été organisés le mercredi 23 février par la ligue de la jeunesse d'Aristide-Lavalas. L'objectif de cette initiative est de permettre aux jeunes d'acquérir le maximum de connaissances en vue de leur participation à la reconstruction du pays. Des jeunes des deux sexes, portant le chiffre à des centaines, venus de plusieurs régions du pays, en majorité dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, ont pris part à ces ateliers, formant différents groupes de travail, pouvant travailler sur des thèmes variés tels : l'économie, l'agriculture, l'environnement, l'éducation, les sciences politiques, la justice, les droits de l'homme et autres.

Le responsable de l'institution de Jean Bertrand Aristide, Toussaint Hilaire, a fait savoir que la Fondation, de façon active, a pris l'engagement de se consacrer au développement du pays et ces ateliers de travail vont se multiplier dans d'autres régions du pays. Rappelons que le vendredi 18 février, à Miami, devant les locaux du journal Miami Herald, des dizaines d'Haïtiens de la diaspora ont organisé un sit-in pour protester contre un éditorial paru dans ses colonnes à l'encontre du retour d'Aristide avant le 20 mars. On y disait que la présence de Jean-Bertrand Aristide en Haïti changerait les données et la conjoncture politique. Les manifestants vêtus de T-shirts frappés de l'effigie d'Aristide avec pancartes en mains, ont scandé haut et fort : *« Aristide doit revenir. Nous voulons le retour. Il est notre président. »*

L'un des organisateurs de ce mouvement de protestation, à Miami, Jacob François a énergiquement critiqué le journal pour avoir, sans aucun respect pour le peuple, agi comme si l'ancien président Aristide n'était plus Haïtien et que ce sont des étrangers qui ont l'autorité requise de décider quand le docteur Aristide doit rentrer dans le pays. C'est une impertinence grave.

La chanteuse haïtienne, Farah Juste, quant à elle, s'était demandée pourquoi toutes les tractations dans le dossier du retour du président Aristide, alors que l'ex-dictateur, Jean Claude Duvalier est revenu au pays sans tambour ni trompette depuis le 16 janvier 2011. Elle a fait savoir que le Miami Herald doit comprendre qu'il revient au peuple haïtien de décider de l'avenir d'Haïti et de ses concitoyens.

De toute évidence, le retour du président Aristide est incontournable. Quoi qu'on fasse, il doit retourner dans son pays pour aider à la reconstruction d'Haïti et à l'éducation de ses fils. Deux atouts majeurs pour le développement réel du pays. On dit souvent, en Haïti qu'il n'y a pas de ressources humaines, et on nous fait parvenir à chaque occasion des « Experts » qui coûtent beaucoup d'argent à un pays aussi pauvre, alors que pourtant, on ne veut que tenir à l'écart les ressources propres à Haïti. On veut appauvrir Haïti sous toutes les formes pour mieux asseoir son hégémonie. De toute façon, le peuple haïtien encadré d'un leadership sérieux, se soulèvera et prendra la direction du pays pour le bien-être de tous les Haïtiens d'ici et d'ailleurs.

Suite de la page (4)

UEH : Levée de grève de la faim des étudiants

la direction de la faculté d'Ethnologie et d'IERAH/ISERSS qui auront pour mission ;

• La réévaluation des mesures relatives en cours dans ces entités qui ne répondent ni à l'esprit ni à la lettre des dispositions transitoires de février 1997 et qui sont contraires aux règlements internes des entités susmentionnées ;

• L'organisation des élections dans ces entités pour des autorités légitimes et légales ;

3-Sursoir sur le processus de réforme arbitraire en cours dans ces entités ;

4-suivi et assistance médicale systématique des grévistes après levée de la grève. »

La situation qui se développait dans les Facultés de l'UEH a porté le Conseil de l'université à adopter une position et à proposer des solutions. Le Conseil de l'université d'Etat d'Haïti (CE/UEH) a envisagé, dans l'intervalle, d'alléger les sanctions prises contre les étudiants ayant ainsi débouché sur des protestations de toutes sortes. Mais les membres du Conseil exigent que les étudiants mettent une fin à cette grève observée depuis 10 jours consécutifs. Ils posaient également des conditions avant tout allégement auprès de leurs décanats respectifs. *« La cessation immédiate de la grève, la reconnaissance que les agressions physiques ou verbales sont inacceptables, intolérables et condamnables au sein de l'institution universitaire ; la reconnaissance que les revendications, même les plus légitimes, ne doivent en aucun cas s'exprimer par le recours à des écarts de langage et des actes d'agression physique et l'engagement de ne plus récidiver et la sollicitation formelle dudit allégement par les concernés auprès de leurs décanats respectifs »*, a-t-il été écrit dans un avis publié le jeudi 24 février, un jour avant la levée de la grève sur la proposition de diverses organisations travaillant en collaboration avec les étudiants et les protestataires exigeant des réformes en profondeur à l'UEH. Sur ce, le recteur, Jean-Vernet Henry a fait savoir que le gouvernement haïtien n'accordait pas assez de moyen financier pour qu'on puisse entamer de véritables réformes à l'UEH. Il a indiqué que c'est seulement récemment que le gouvernement Préval/Bellerive a octroyé 3 millions de gourdes à la commission de réforme de l'UEH pour faire son travail. Il a profité de l'occasion pour informer le public sur le budget de l'UEH pour l'exercice 2010-2011, évalué à environ de 467 millions de gourdes, la moitié de ce qui a été demandé. Selon le recteur, le budget de l'investissement était à 191 millions de gourdes au moment où les besoins se faisaient de plus en plus sentir, surtout après le séisme du 12 janvier 2010 qui a détruit presque toutes les infrastructures de l'UEH.

Tandis que le recteur, Jean-Vernet Henry fait état de manque de moyens, à la base de tous les bouleversements au sein de l'UEH, des projets bidons financés par des institutions financières internationales sont en cours de réalisation au détriment des étudiants en particulier et des intérêts du peuple haïtien en général. La majorité des Haïtiens une fois terminées les études classiques n'a pas accès aux établissements et universités publics, la privant de formation à pouvoir concurrencer celle d'aucun pays de la Caraïbe. C'est dans cette optique que les étudiants des 11 facultés de l'UEH exigent des réformes profondes dans les établissements universitaires haïtiens pour pouvoir mettre les connaissances acquises au service du développement du pays.

Suite de la page (4)

La communauté internationale...

d'étrange la situation des victimes du tremblement de terre du 12 janvier dans les camps de déplacés ainsi que dans les zones métropolitaines de Port-au-Prince, à Léogâne et à Jacmel. Dans les prisons d'Haïti, c'est pire, selon Michel Forst. *« Je veux que des signaux soient envoyés pour un plus grand respect des droits de la personne humaine et l'accès de tous aux services de base tels : l'eau, logement, soins de santé comme des besoins humanitaires. Ce sont des droits exigibles et je souhaiterais que l'on s'engage maintenant dans la voie nécessaire pour garantir au-delà de la crise humanitaire, que ces droits seront bien garantis par l'Etat haïtien. »*

La semaine dernière, le secrétaire général adjoint de l'OEA, Albert Ramdin s'était rendu à Port-au-Prince pour intimer un ordre à ses employés du CEP pour que les recommandations formulées par la mission de l'Organisation hémisphérique qu'il dirige soient mises en application in extenso, afin de favoriser le bon déroulement du second tour : *« En terme de logistique, nous espérons que les fonctionnaires électoraux locaux pourront mettre en œuvre d'une manière effective et en temps voulu les recommandations soumises par les experts pour éviter les problèmes rencontrés, lors du premier tour. Ils semblent être optimistes. Pendant ce temps, les candidats ont la grande responsabilité de contribuer à une atmosphère de paix, avant et pendant les élections. Il y a un long chemin à parcourir après les élections, et toutes les personnes impliquées doivent être capables de travailler ensemble pour répondre aux attentes du peuple haïtien pour une vie meilleure »*, a-t-il avancé.

Entre-temps, ce lundi 28 février 2011, a eu lieu la cinquième réunion de la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti (CIRH) avec la participation du président de la BID, Luis Alberto Moreno, qui a annoncé des dons évalués à 2 milliards de dollars pour les dix prochaines années.

Après avoir engagé Haïti dans la voie des élections contestées d'avance, la communauté internationale continue à enfoncer le pays dans la geôle et la spirale du sous-développement, comme disait l'ancien représentant spécial du secrétaire général de l'OEA en Haïti, Ricardo Seteinfus : *« Haïti a été l'objet d'une attention négative de la part du système international. Il s'agissait pour l'ONU de geler le pouvoir et de transformer les Haïtiens en prisonniers de leur propre Ile. C'est la force qui définit les relations internationales avec Haïti et jamais le dialogue. La communauté internationale a le sentiment de devoir refaire chaque jour ce qu'elle a terminé la veille. La fatigue d'Haïti commence à poindre. Rien ne se résout rien, tout s'empire et l'ONU échoue »*. Puisque la communauté internationale a ses yeux bandés et ses oreilles bouchées, elle insiste sans flancher, à continuer dans les voies erronées qui ne seront que catastrophiques pour ce peuple qu'elle voue à la misère, au chômage et à l'ignorance.

Suite de la page (4)

Un procès contre Jean-Claude Duvalier est-il possible?

contre l'impunité passe par les voies judiciaires et je souhaite, pour la mémoire des victimes que l'on explore toutes les possibilités du domaine, notamment pour les crimes les plus graves du passé sinistre qu'a connu le pays sous la dictature des Duvalier. » a-t-il indiqué.

Cependant la lutte contre l'impunité ne s'arrête pas aux voies judiciaires, il y a également des pas supplémentaires à franchir en matière de mémoire, d'éducation et de prise de conscience. D'autres pays en Amérique latine et en Afrique ont utilisé des voies novatrices pour exorciser les crimes du passé. Haïti gagnerait à s'inspirer de ces expériences, a conclu l'expert de l'ONU en matière des droits de l'homme.

Donc en vertu de toutes les expériences du passé dans le domaine de la lutte contre l'impunité et pour la construction d'un Etat de droit démocratique, un procès équitable contre Jean-Claude Duvalier sera d'autant plus que nécessaire. On l'a déjà fait dans divers autres pays, alors, pourquoi pas Haïti ! Même quand les prétendus avocats de Jean Claude Duvalier se sont servis des espaces médiatiques en lieu et place des tribunaux pour plaider le dossier de l'ancien dictateur d'Haïti avec leurs mains vides, cependant, les faits sont là, les victimes sont belles et bien présentes, et elles se sont déjà constituées partie plaignante. Ainsi donc, le procès sera possible dans la forme et le fond.

Martelly et Manigat

Suite de la page (13)

mère de tous. » Hum. Cela ne fait pas très présidentiel, hein? Pas de problème. Nous sommes en Haïti où triomphent souvent la politique du pire et le « mazorisme. » Pito nou led nou la. Entre leader politique et laideur politique, il n'y a qu'un pas qui est vite franchi, au rythme du Compas, cette fois.

Serions-nous sur le point de placer un « crack-head » à la tête de l'État haïtien? Sweet Micky avoue candidement avoir abandonné la consommation de mille dollars de crack par jour, malheureusement le crack ne semble pas l'avoir abandonné. Les symptômes de troubles mentaux sont là. Un petit peu de mégalomanie. Un petit peu de bipolarité (split personality: Jekyll and Hyde). Un petit peu du syndrome de Tourette qui porte les gens comme il faut à dire, à tout propos et hors de tout propos, les pires obscénités. Enfin, quelques autres indices psychiatriques appartenant à la liste démentielle de Michel Sardou : La gouvernementalomanie, l'exhibitionomanie, la pornomanie, la phallomanie, la sodomanie, la vulgomanie, la cacophonomanie, etc.

Dans l'autre camp, la campagne électorale de Manigat bat de l'aile. Elle patauge dans les eaux usées de Solino. Serait-ce déjà le chant du cygne? Envol raté à Cité Soleil. Agitation dans la foule qui ne paie plus attention aux déclarations d'intention. Attention! Provocateurs à la solde de Sweet Micky! Le charisme n'est certainement pas au rendez-vous. La maestria, non plus. La raison cartésienne des sciences po de la Sorbonne se meurt dans la platitude des vœux pieux : « Je suis une chrétienne et Dieu me punirait si je n'honorais pas mes engagements. Mais, je ne serai pas punie, car je respecterai tous mes engagements et je ne fais jamais de vaines promesses. » Amen. On voudrait bien y croire mais le cœur n'y est pas, madame. Alors, quelle formule employer pour conserver cette précieuse « avance »? Qu'est-il advenu du « génie politique » des Manigat? Où sont passées les grandes envolées lyriques et dithyrambiques de Leslie? Comment convertir le capital intellectuel en capital électoral? Comment transformer la matière grise en bulletins de vote? Autant de questions philosophales qui resteront à jamais sans réponses dans les souliers de St-Pierre.

En fait, les Manigat sont à la retraite. Mais, Mirlande ne le sait pas encore. C'est en tenue de chambre que Leslie Manigat était apparu l'année dernière à l'émission Face au Public pour partager des confidences sur les « activités d'épouse » de Mirlande. En dépit du poids de l'âge, il n'a pas encore oublié les joies et les peines de la vie politique. « C'est un exercice dont j'ai quelques nostalgies. Je m'en souviens très, très, très bien. » Les mauvaises langues avaient accusé Mirlande de ne pas avoir voté Leslie en 2006. En 2011, le choix est clair comme de l'eau de roche pour le professeur : « Moi, personnellement, je ne suis pas féministe mais je suis pour la femme à l'heure actuelle, en ce moment, d'autant plus qu'il s'agit de ma femme. » Il revient à vous, maintenant, d'interpréter le titre énigmatique du chef-d'œuvre de Leslie Manigat publié en 1994 aux Editions des Antilles : Une seule voix pour deux voies. Un seul lit pour deux rêves.

Dans moins d'un mois, le peuple haïtien aura à faire un choix historique. Voter ou ne pas voter. Côté Martelly, les accointances macoutiques sont connues. Dans une interview accordée au Miami Herald, il n'a même pas pris la peine de démentir ses liens avec l'organisation paramilitaire FRAPH. Un autre article publié à Miami NewTimes le 29 mai 1997 (His music rules in Haïti) retrace avec un luxe de détails les affinités politiques et idéologiques des Martelly avec la pègre duvaliériste et militaire. « Un coup d'État, ce n'est une fête. Un coup d'État est un coup d'État » faisait remarquer Michel Martelly pour justifier les atrocités commises de 1991 à 1994. Dans le même temps, Sophia Martelly, essayait de faire croire à la journaliste Elise Ackerman qu'en Haïti « tout le monde réclame Duvalier. » Ceux qui se font des doutes sur le programme politique de Sweet Micky peuvent encore se référer à ses déclarations d'alors : « La première chose, après avoir établi mon pouvoir qui serait nécessairement fort, ce serait de fermer le Sénat et la chambre des députés. Hors de mon chemin!»

Côté Manigat, les choses ne sont pas plus rassurantes. On n'a qu'à observer les personnages plutôt louches qui gravitent autour de sa campagne. L'avocat-mercenaire Reynold Georges fait la navette entre maman Mirlande et Bébé Doc. Sans compter la présence du flibustier Youri Latortue, mieux connu par les frères de la côte sous le titre de « Monsieur 30%».

Quelle que soit l'issue de la sélection du 20 mars, la bataille démocratique va se poursuivre pour la tenue de vraies élections en Haïti. En attendant, Les Haïtiens devraient voter avec leurs pieds en s'abstenant de se déplacer le jour des élections bidon.

Communiqué du LKP

Suite de la page (12)

LATCHOUMAYA, Alix LENDO, Téty COUPIN, Julio LENDO, Edmonde POLIPHENE qui sont convoqués devant un juge d'instruction pour être mis en examen pour homicide involontaire indirect, blessures indirectes, mise en danger de la vie d'autrui et entrave à la liberté de la circulation. La justice française veut les rendre responsables, et singulièrement Charly LENDO, de la mort accidentelle d'un jeune cyclomotoriste en février 2009 durant le mouvement LKP.

Et pendant ce temps, l'enquête sur la mort de Jacques BINO, militant CGTG et membre du Mouvman Kiltirel AKIYO, aura été bâclée. Les patrons qui avaient organisé des milices contre les travailleurs en lutte, n'ont jamais été entendus.

Les avocats qui défendent l'UGTG sont eux aussi menacés. C'est le cas de Maître Sarah ARISTIDE, qui a fait l'objet de menaces, d'intimidations et d'agressions et qui a même été sauvagement molestée par des gendarmes le 22 octobre 2010, alors qu'elle tent[ait] de rentrer dans le palais de justice pour assurer la défense de Charly LENDO convoqué pour refus de prélèvement d'ADN. Cette agression a entraîné une interruption de travail. Une plainte a été déposée par l'avocate, et une motion de solidarité adoptée par le Barreau de l'Ordre des avocats de Guadeloupe qui s'est constitué partie civile. Sarah ARISTIDE et son confrère Patrice TACITA ont été mis en examen pour diffamation pour avoir porté plainte contre un magistrat et dénoncer les écoutes téléphoniques dont ils étaient victimes.

Ce sont également trois journalistes de la télé publique qui sont mis en examen pour complicité de diffamation pour avoir publié l'affaire dite des écoutes téléphoniques illégales.

Chers camarades, chers amis, Ces éléments ne sont que quelques exemples d'exactions perpétrés par le pouvoir français et sa justice en Guadeloupe. Ils veulent bâillonner le mouvement syndical, ils veulent faire taire tous ceux qui osent dire NON AU MEPRIS, NON A LA PWOFITASYON, RESPECT DES ACCORDS.

L'UGTG réaffirme qu'elle continue le combat pour la pleine et entière application des accords du 26 février 2009 (Accord BINO) et du 04 mars 2009 et notamment pour la mise en œuvre d'un plan d'urgence pour la formation et l'insertion des jeunes ; pour l'accès des cadres et diplômés Guadeloupéens au poste à responsabilité ; pour l'arrêt des poursuites à l'encontre des syndicalistes ; pour l'arrêt de la pwofitasyon sur les prix ; pour la défense, la sauvegarde de notre culture et la pratique de notre langue, le créole. Au nom de la solidarité ouvrière internationale, au nom de la démocratie, au nom du droit des Travailleurs de Guadeloupe et de leurs organisations syndicales luttant pour leurs légitimes revendications, nous faisons appel au soutien et à la solidarité.

Le Secrétaire Général
Elie DOMOTA
Pointe-à-Pitre, 18 février 2011

Une présidentielle doublement inédite en Haïti

Suite de la page (13)

vacarme politique haïtien, et ce, depuis des lustres.

Le vrai problème et la grande question que l'on devait se poser : pourquoi Joseph Michel Martelly ? Pourquoi lui ? Pourquoi pas un autre parmi tout de même de grosses pointures qui se présentaient à la magistrature suprême ? Tentons un début de réponse. Tout d'abord, les électeurs ont voulu manifester leur ras-le-bol et leur dégoût par rapport à une certaine politique ou plutôt la non politique pratiquée depuis des années dans le pays et que bon nombre de ces candidats ont participé de près ou de loin à cette politique qui n'a pas apporté le changement tant attendu.

Ensuite, on peut penser que les autres candidats, selon ceux qui ont apporté leur soutien à Sweet Micky, ne sont à la hauteur non pas des enjeux du moment, mais tout simplement de cette phase historique que constitue le tournant de l'après séisme que le pays droit prendre pour sa reconstruction. Mais tout ceci ne justifie pas et n'explique pas ce choix radical. Il y a aussi cette quête de leadership que toute société en mouvement s'impose. Même parmi les animaux de la jungle, cela est un besoin légitime et logique. Il faut un chef, quelqu'un qui soit capable d'imposer et de faire respecter l'ordre défini.

Or, depuis des années, la société haïtienne est une sorte de tourbillon, tournant sur elle même dans le vide, sans ordonnancement ni guide. A la chute de la dictature des Duvalier en 1986, il y a eu le règne des généraux. Quoique harcelés de partout en tant que régimes dictatoriaux et tyranniques, il y eut un semblant d'ordre et de discipline au sein de la société. On savait qu'il y avait un chef. De même sous les gouvernement d'Aristide. Les critiques fusaient de partout contre ce régime. N'empêche, la majorité de la population se reconnaissait dans ce chef. Son leadership ne faisait aucun doute de Port-au-Prince aux coins les plus reculés du pays.

Depuis 2004, on nage en plein surréalisme politique et gouvernemental. La Communauté internationale nomme et révoque les dirigeants haïtiens comme si cette nation était redevenue une colonie dont on a du mal à identifier le Gouverneur ou les vrais décideurs. De catastrophes en catastrophes, les interlocuteurs internationaux font face au vide haïtien. Finalement, le peuple se demande : y a-t-il un pilote dans l'avion ? Alors, que l'on ne s'étonne pas qu'après tant de trahisons, fraudes, magouilles et manipulation grotesque d'un processus électoral mort né, la population, en l'absence d'un leader charismatique ou de quelqu'un, porteur d'un projet novateur pour le pays, puisse se réfugier dans les bras de celui, en qui il croit déceler une parcelle d'autorité, capable de mettre de l'ordre dans cette écurie d'Augias.

Dans ce second tour présidentiel, inédit pour Haïti à plus d'un titre, ni Mirlande H. Manigat ni Joseph Michel Martelly ne sont là par hasard. Les circonstances, la forme et la manière dont ils sont parvenus à ce degré dans la course à la présidence de la République ne doivent pas nous étonner. Ceci fait partie de ce que le Professeur Leslie F. Manigat appelle : « les impératifs de la conjoncture ».

La Libye et l'impérialisme

Par Sara Flounders

De toutes les luttes qui se déroulent actuellement en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, la plus malaisée à décortiquer est celle qui se passe en Libye. Quel est le caractère de l'opposition au régime de Kadhafi et qui, rapporte-t-on, contrôle actuellement la ville de Benghazi, dans l'est du pays ?

Est-ce précisément une coïncidence si la rébellion a démarré à Benghazi, située au nord des champs pétroliers les plus riches de la Libye et proche en même temps de ses oléoducs, gazoducs, raffineries et port GNL ? Existe-t-il un plan de partition du pays ?

Quel est le risque d'intervention militaire impérialiste, ce qui pose un très grave danger pour la population de toute la région ?



La Libye n'est pas comparable à l'Égypte. Son dirigeant, Mouammar Kadhafi, n'a pas été une marionnette de l'impérialisme comme Hosni Moubarak

La Libye n'est pas comparable à l'Égypte. Son dirigeant, Mouammar Kadhafi, n'a pas été une mari

Suite à la page (18)

Menaces des États-Unis sur le Mexique

Par Salvador González Briceño

À en juger par le flot de déclarations récentes sur le Mexique, venant de hauts fonctionnaires de la sécurité des États-Unis (Hillary Clinton, Janet Napolitano, Joseph Westphal et, récemment, James Clapper, le directeur du Renseignement National), ce pays a tourné son regard contre son voisin du sud. Reprenant la déjà vieille thèse du terrorisme international avec laquelle l'administration perverse de George Bush essaya naguère de justifier les deux invasions du Pentagone contre l'Afghanistan d'abord et contre l'Irak par la suite, maintenant la responsable de la Sécurité Intérieure, Janet Napolitano, lance une idée plus que téméraire, lourde de menaces : la possible alliance entre Los Zetas et Al Qaeda.



Janet Napolitano, lance une idée plus que téméraire, lourde de menaces : la possible alliance entre Los Zetas et Al Qaeda

Ainsi, sous le prétexte de défendre sa « sécurité nationale », les États-Unis semblent être en train de préparer le terrain pour une offensive militaire —à coup sûr en usant de l'astuce des mesures préventives— avec des caractéristiques très interventionnistes sur le territoire mexicain, dans le plus pur style des faucons des Bush qui favorisèrent des guerres pour la défense de leurs intérêts énergétiques et géopolitiques au Proche et Moyen-Orient.

Profitant de la capitulation de l'actuelle administration du président Felipe Calderon —et plus généralement des deux administrations du Partido Acción Nacional— face aux volontés de Washington et tout ce qui vient des USA, mais surtout en s'appuyant sur la faiblesse du gou

Suite à la page (18)

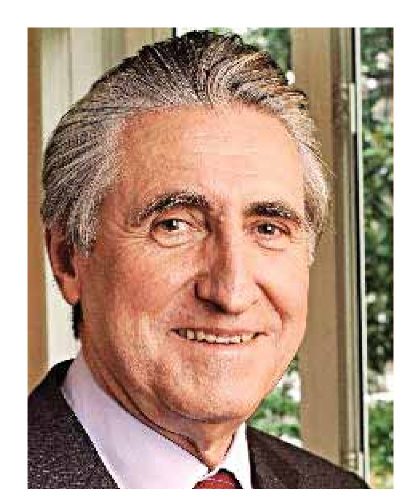
Les intérêts économiques de la France en Côte d'Ivoire...

Cinquante ans après l'indépendance, la France contrôle toujours la plus grande part des infrastructures et détient les réserves de devises étrangères, constituant ainsi une zone «franche» comprenant quatorze nations. Les «accords de coopération» signés après l'indépendance par feu le président Félix Houphouët-Boigny et le Premier ministre français d'alors, Michel Debré, sont techniquement toujours valides.

Les privilèges de la France sont confirmés dans un rapport d'une commission des Nations unies. Selon ses sources, les Français possèdent 45 % des terres et, curieusement, les bâtiments de la Présidence et de l'Assemblée nationale ivoirienne sont l'objet de baux à loyer avec la France. Le rapport ne fait qu'effleurer la question de la domination des intérêts français en Côte d'Ivoire, mais ils ne sont pas difficiles à identifier.

Voici les principaux acteurs du monde des affaires français en Côte d'Ivoire :

- **Bolloré**, la compagnie de transport maritime française dominante et principal opérateur des transports maritimes en Côte d'Ivoire avec Saga, SDV (Switched Digital Video), Delmas, contrôle le port d'Abidjan, principal port de transit de l'Afrique de l'Ouest. Bolloré contrôle aussi le chemin de fer ivoirien et burkinabé, Sitarail. Bien qu'elle se soit récemment retirée du cacao, elle garde une position dominante dans le tabac et le caoutchouc.



Ernest-Antoine Seillières

- **Bouygues**, chef de file dans la construction et les travaux publics, domine les projets de construction ivoiriens des autoroutes et des barrages, financés par des fonds publics et construits par le gouvernement. Depuis l'indépendance de la Côte d'Ivoire, elle a été la principale compagnie dans le domaine de la construction et des travaux publics (on trouve également Colas, au troisième rang des constructeurs de route en France). Bouygues, grâce à la privatisation, a obtenu des concessions additionnelles comme le contrôle de la distribution des eaux (Société des eaux de Côte d'Ivoire), de la production et de la distribution de l'électricité au travers de la Compagnie ivoirienne d'électricité et de la Compagnie ivoirienne de production d'électricité. Elle a aussi été impliquée dans l'exploitation récente du pétrole ivoirien.

- **Total,** la plus grande compagnie pétrolière française, détient un quart des actions de la Société ivoirienne de raffinage pétrolier (numéro un en Côte d'Ivoire), possède 160 stations d'essence et contrôle le ravitaillement en bitume.

Suite à la page (18)

La Colombie en faveur de la transformation de la MINUSTAH

Par Yves Pierre-Louis

Après l'Uruguay qui se prononce en faveur d'un retrait progressif des troupes de l'ONU d'Haïti, la Colombie de son côté va dans le même sens de la transformation des forces d'occupation étrangères en Haïti depuis environ sept ans. La Colombie qui va présider le conseil de sécurité des Nations Unies en avril prochain proposerait à l'Assemblée générale de l'ONU de transformer la mission des Nations Unies pour la stabilisation d'Haïti (MINUSTAH) en une mission de développement. Ce serait le président Colombien, Juan Manuel Santos qui évoquera cette question au cours d'un débat sur la situation actuelle d'Haïti. Et le chef de la diplomatie colombienne, Maria Angéla Holguín, quant à elle va produire cette demande par devant le Conseil.

Selon un communiqué émanant du ministère colombien des Affaires étrangères : *« Pour la Colombie, il est important de continuer le processus de développement d'Haïti en vue de la stabilisation du pays. C'est une question vitale pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la Colombie va demander à l'ONU d'étudier la transformation de la Mission de stabilisation d'Haïti en mission de développement »* a-t-il indiqué. Lors d'une réunion à Bogota, au cours de cette semaine, entre la ministre colombienne des Affaires étrangères, le sous-secrétaire général adjoint du département des opérations de paix de l'ONU et le représentant du secrétaire général de l'ONU en Haïti, Edmond Mulet. Pour certains, ce sera une bonne chose et pour d'autres, ce serait une occupation déguisée en opération de développement. Haïti ne peut pas, sous quel que soit le gouvernement, jouir de sa souveraineté pleine et entière avec la présence des forces militaires étrangères sur son territoire pendant si longtemps. La présence de la MINUSTAH est un obstacle à notre développement politique, économique et social. Le peuple haïtien a depuis très longtemps exigé le départ définitif de la Minustah et la fin de l'exécution du projet de la mise sous tutelle d'Haïti par les puissances impérialistes. La question qu'on se pose est la suivante : quelle sera la position du Brésil qui tient la commande militaire des forces d'occupation ?



Cette question a été évoquée par le président Colombien, Juan Manuel Santos au cours d'un débat sur la situation actuelle d'Haïti

Cuba appelle à « un règlement pacifique » et sans ingérence étrangère en Libye

Le ministre des Affaires étrangères Cubain, Bruno Rodríguez, a demandé aujourd'hui à Buxelles "*une solution rapide et pacifique*", sans ingérence étrangère, à la crise en Libye, et il a fait observer que la crise pouvait être la cause de «*graves erreurs*» internationales, et internes au pays.

«*Nous souhaitons que le peuple Libyen trouve une solution pacifique rapide à la situation créée là, sans aucun type d'ingérence ni d'intervention étrangère, qui garantisse l'intégrité de la nation Libyenne*», a affirmé Rodriguez dans une déclaration qu'il a lue lors de la rencontre avec la Haute Représentante de l'U.E., Catherine Ashton.

Le ministre Cubain a signalé que les nouvelles diffusées parvenant de Libye sont «*souvent contradictoires*», et il a dit que quelques personnalités politiques et des médias des Etats-Unis «*sont en train de pousser à la violence, à l'agression militaire et à l'intervention étrangère*».

Rodriguez a dit que «*les sentiments sont exacerbés de chaque côté et je crains qu'ils ne conduisent à de graves erreurs sur le plan international et sur le plan interne*». Il a indiqué que Cuba suivait «*avec grande attention les évènements d'ordre interne qui se passent en Libye et leurs répercussions internationales*».



Le ministre Cubain des Affaires étrangères Bruno Rodríguez Parrilla

Dans une de ses dernières «Réflexions», le leader de la Révolution Fidel Castro assurait dans son article qu'il n'imaginait pas le leader Libyen Mouamar Kadhafi «*abandonner*» son pays, et il signalait que le Gouvernement des Etats-Unis n'hésiterait pas à donner l'ordre à l'OTAN d'envahir la Libye.

L'ex-président cubain a affirmé que «*ce pourrait être en accord ou non avec Kadhafi*» mais «*il faudra attendre le temps qu'il faut pour savoir avec rigueur combien il y a de vérité ou de mensonge ou un mélange des deux*» sur ce qui se passe en Libye.

Le ministre Cubain exprime la préoccupation de son gouvernement à propos de ce qui se passe en Libye. Le ministre Rodriguez a dénoncé la politique de certains médias internationaux qui ont créé une matrice d'opinion favorable à l'interventionnisme des Etats-Unis.

Source : cubadebate. Texte reproduit par *Cuba sí*
24 Février 20011
Traduction : Alma

La Libye et l'impérialisme

Suite de la page (17)
onnette de l'impérialisme comme Hosni Moubarak. Durant de nombreuses années, Kadhafi a été l'allié de pays et de mouvements combattant l'impérialisme. En prenant le pouvoir en 1969, à la faveur d'un coup d'État militaire, il a nationalisé le pétrole libyen et a utilisé une grosse partie de cet argent pour développer l'économie libyenne. Les conditions de vie se sont considérablement améliorées, pour le peuple.

Pour cette raison, les impérialistes étaient bel et bien décidés à écraser la Libye. En fait, en 1986, les États-Unis ont lancé des frappes aériennes sur Tripoli et Benghazi, lesquelles avaient tué 60 personnes, dont la petite fille de Kadhafi – chose que l'on mentionne rarement dans les médias traditionnels. Des sanctions dévastatrices ont été imposées à la fois par les États-Unis et par les Nations unies, afin de couler l'économie libyenne.

Après l'invasion de l'Irak par les Américains, en 2003, et la destruction d'une grande partie de Bagdad via une campagne de bombardement orgueilleusement baptisée « shock & awe » (choc et terreur) par le Pentagone, Kadhafi a tenté d'écarter d'autres menaces d'agression contre la Libye en faisant d'importantes concessions politiques et économiques aux impérialistes. Il a ouvert l'économie aux banques et sociétés étrangères, et a abondé dans le sens des demandes d'« ajustements structurels » émanant du FMI, privatisant ainsi de nombreuses entreprises de l'État et réduisant fortement les subsides de l'État à l'alimentation et au carburant.

Le peuple libyen souffre de ces mêmes prix élevés et du chômage à la base des rébellions qui éclatent ailleurs et qui découlent de la crise économique capitaliste mondiale.

Il ne fait pas de doute que la lutte pour la liberté politique et la justice économique qui balaie actuellement le monde arabe a également trouvé son écho en Libye. On, ne peut douter que le mécontentement suscité par le régime de Kadhafi motive une section significative de la population.

Toutefois, il est important que les progressistes sachent qu'un grand nombre des personnages dont l'Occident qui fait la promotion en tant que dirigeants de l'opposition sont à long terme des agents de l'impérialisme. Le 22 février, la BBC a montré des séquences où l'on voit à Benghazi des foules qui arrachent le drapeau vert de la république pour le remplacer par celui du monarque renversé (en 1969, NdT), le roi Idris – qui avait été une marionnette de l'impérialisme américain et britannique.

Les médias occidentaux appuient une bonne partie de leurs reportages sur des faits supposés, fournis par le groupe d'exilés du Front national pour la sauvegarde de la Libye, formé et financé par la CIA américaine. Cherchez sur Google en introduisant le nom du front plus CIA et vous découvrirez des centaines de références.

Dans son édito du 23 février, The Wall Street Journal écrivait ceci : « Les États-Unis et l'Europe devraient aider les Libyens à renverser le régime de Kadhafi. » On n'y dit mot des chambres de commission ou des corridors de Washington sur une intervention destinée à aider le peuple du Koweït, de l'Arabie saoudite ou du Bahreïn à renverser leurs dirigeants dictatoriaux. Même avec tout le semblant d'intérêt accordé aux luttes de masse secouant la région actuellement, la chose serait impensable. Quant à l'Égypte et à la Tunisie, les impérialistes tirent sur toutes les ficelles possibles pour retirer les masses des rues.

Il n'a pas été question d'intervention américaine pour aider le peuple palestinien de Gaza quand des milliers de personnes ont perdu la vie suite au blocus, aux bombardements et à l'invasion par Israël. Ce fut exactement le contraire : les États-Unis sont intervenus afin d'empêcher la condamnation de l'État sioniste occupant.

Il n'est pas difficile de voir où résident les intérêts de l'impérialisme, en Libye. Le 22 février, Bloomberg.com disait, à ce propos, que, tout en étant le troisième pays producteur de pétrole de l'Afrique, la Libye est en même temps le pays qui possède les plus importantes réserves – prouvées – du continent, avec 44,3 milliards de barils. C'est un pays à la population relativement peu nombreuse mais dotée d'un important potentiel de production de bénéfices pour les compagnies pétrolières géantes. Voilà comment les grosses fortunes voient la Libye et c'est ce qui sous-tend les préoccupations qu'elles expriment quand aux droits démocratiques du peuple libyen.

Obtenir des concessions de Kadhafi ne suffit pas pour les barons impérialistes du pétrole. Ils veulent un gouvernement dont ils peuvent disposer directement, le cadenasser, le tenir en dépôt et le mettre en fût. Ils n'ont jamais pardonné à Kadhafi d'avoir renversé la monarchie et nationalisé le pétrole. Dans sa rubrique « Réflexions », Fidel Castro, de Cuba, met en exergue la soif de pétrole de l'impérialisme et met en garde contre le fait que les États-Unis posent actuellement les bases d'une intervention militaire en Libye.

Aux États-Unis, certaines forces tentent de lancer au niveau de la rue une campagne de promotion en faveur d'une telle intervention américaine. Nous devrions nous y opposer carrément et rappeler à toutes les personnes bien intentionnées les millions de morts et de personnes déplacées provoqués par l'intervention américaine en Irak et en Afghanistan.

Les progressistes éprouvent de la sympathie pour ce qu'ils considèrent comme un mouvement populaire en Libye. Nous pouvons aider un tel mouvement en soutenant ses revendications légitimes tout en rejetant toute intervention impérialiste, quelle que soit la forme qu'elle puisse revêtir. C'est au peuple libyen qu'il revient de décider de son avenir.

Texte original en anglais : Libya and Imperialism, publié le 24 février 2011.
Traduit de l'anglais par Jean-Marie Flémal pour Investig'Action 24 février 2011

Vient de paraître aux Editions Publibook à Paris

Comment devenir millionnaire en trois saisons à Manhattan de Roger Geaniton 666 pages

Les intérêts économiques...

Suite de la page (17)
- France Télécom (au septième rang des compagnies en France et chef de file dans le secteur des télécom) est le principal actionnaire de télécom de la Côte d'Ivoire et de la Société ivoirienne des mobiles (elle détient 85% des capitaux) depuis l'octroi des concessions dans ce secteur, dans le contexte de la privatisation des entreprises publiques.

- Dans **le secteur bancaire et les assurances**, on trouve **la Société générale** (sixième banque française et 55 succursales en Côte d'Ivoire) ainsi que le **Crédit lyonnais et BNP-Paribas**. Axa, deuxième compagnie la plus importante de France et leader du secteur des assurances, est présente en Côte d'Ivoire depuis la période coloniale.

- Parmi les compagnies établies depuis longtemps en Côte d'Ivoire, il y a le Groupe de compagnies françaises de l'Afrique de l'Ouest-Côte d'Ivoire (**CFAO-CI**). Il opère dans de nombreux secteurs (automobile, pharmaceutique, nouvelles technologies, etc.). Pendant longtemps le CFAO a exercé un monopole sur les exportations et le commerce de détail. Ses profits (pas une seule année avec des pertes depuis sa création en 1887) ont conduit récemment le groupe Pinault-Printemps-La Redoute à s'en rendre acquéreur.

- **Le baron Ernest-Antoine Seillières*** a également des intérêts dans le pays, au travers de Technip dans le domaine pétrolier et Bivac qui a récemment installé un nouveau scanner dans le port d'Abidjan.

La présence du capital français montre à quel point la Côte d'Ivoire est profitable. Et bien que l'investissement français direct se monte seulement à 3, 5 milliards d'euros – les anciennes entreprises étatiques ayant été acquises à vil prix – le profit annuel est astronomique.

(Article extrait de la revue Pambazuka numéro 174 : Paru dans le numéro du samedi 26 février 2011 du journal du Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA).

Ndlr. * Ernest-Antoine Seillières, riche entrepreneur français et l'un des héritiers de l'entreprise Wendel. Longtemps responsable du développement de l'industrie de l'acier en France, le groupe Wendel s'est diversifié à la fin des années 70. Il se consacre aujourd'hui à la réussite de secteurs internationaux diversifiés : industrie électrique, électronique et aéronautique – certification – matériaux et chimie de spécialités pour la construction– revêtements de haute performance. Il est marié à une fille d'un banquier Suisse.

Menaces des États-Unis sur le Mexique

Suite de la page (17)
vernement mexicain lui-même, dévoilée jour après jour par la médiocrité de sa stratégie contre le crime organisé, notamment le narcotrafic, les gringos semblent moins disposés à aider le Mexique qu'à l'envahir.

Et s'il n'en est pas ainsi —cependant les États-Unis possèdent des services d'intelligence qui élaborent les analyses pertinentes pour sa politique extérieure, y compris pour des offensives militaires— que peut-on attendre de mieux ? Mais cette réflexion veut attirer l'attention des autorités mexicaines —la Présidence de la République, le Secrétariat de Gouvernement [1], les Affaires Étrangères mais surtout le Sénat et les Mexicains— pour qu'on porte une spéciale attention aux déclarations et dérapages que commettent les fonctionnaires en question. Parce que, entre les déclarations et l'action, la distance peut être très courte.

Surtout, pour répondre comme il se doit, tant au prétexte —revoir d'urgence la stratégie anti-narcotrafic, mieux vaut tard que jamais pour l'actuel gouvernement— qu'aux tentatives impérialistes-militaristes et invasives des gringos. Protester quand c'est nécessaire, demander des explications de gouvernement à gouvernement (Calderon-Obama) et de Congrès à Congrès, et s'occuper avec attention de ce qui semble devenir très vite un problème grave de sécurité nationale pour le Mexique. Ce qu'il ne faut pas faire c'est de minimiser la question en demandant des excuses ou en faisant porter le chapeau de fonctionnaires de second ordre, mais bien plutôt d'évaluer la situation avec autant de lucidité qu'exige une question aussi sensible. Parce qu'avec de telles attitudes, la menace est aux portes du Mexique et de l'Amérique latine.

La succession des événements, comme les évaluations sur la narcoviolence que sont en train de réaliser les instances du renseignement et de la sécurité depuis les USA, qui inclut les représentations diplomatiques (Cf. les révélations d'hier dans La Jornada, « México, prioridad "1" para EU por la narcoviolencia » et « Tendenciosos, reportes de ex cónsul de EU... » les câbles envoyés par Wikileaks à ce journal mexicain qu'il a commencé à publier), servent de prétexte pour un changement d'approche dans les relations avec le Mexique. Changement qui se ferait au détriment de ce dernier. Il ne s'agit pas de mots mais de faits. Dans une espèce de substitution de la vieille politique de contrepoids opérée par le vieux Parti Révolutionnaire Institutionnel (PRI), par une autre de déséquilibre et d'assujettissement que le PAN a tolérée.

C'est pourquoi, non plus sournoisement mais de façon éhontée et menaçante, des personnalités comme Napolitano elle-même n'hésitent plus à lancer des hypothèses justificatives et interventionnistes de l'éventuelle alliance : « *Parce qu'à un certain moment nous avons pensé* [2] (la responsable de Sécurité Intérieure des États-Unis fait allusion à tout son appareil d'espionnage et de Sécurité Intérieure) *à ce qui pourrait se passer si, par exemple, Al Qaeda s'allie à Los Zetas* » [sic].

Une posture, d'ailleurs, adoptée par Napolitano en audience au Comité de Sécurité Intérieure de la Chambre basse, en réponse à un questionnement sur « *la menace potentielle que des terroristes puissent utiliser les réseaux du narcotrafic mexicain aux USA* ». Cette dame provoqua une certaine curiosité lorsqu'elle a dit vouloir « *s'arrêter là* » et ne plus parler de la question. « *Alors que le Congrès peut convoquer des séances à huis-clos pour aborder des questions délicates relatives au renseignement et la sécurité nationale* ». On ne saurait être plus clair.

Il s'agit, ni plus ni moins, d'une hypothèse avec une vue à long terme, dans l'analyse étatsunienne de la défense de sa sécurité nationale. Justifier une intervention par une soi-disant union Zetas-Al Qaeda à des fins terroristes, bien qu'il s'agisse d'organisations aux buts complètement différents. Mais c'est la thèse impérialiste qui est à l'origine, qui a justifié les guerres en Afghanistan et en Irak, pays signalés comme refuge de terroristes, l'un et l'autre accusés de détenir des « armes de destruction massive », accusations jamais démontrées.

Deux autres considérations : - 1) Dans la vision contre le monde, c'est la stratégie des faucons de la droite républicaine, étant donné que ceux-ci ont pris le dessus sur les démocrates et que le président Obama pense à sa réélection et est donc amené à faire des concessions. - 2) Dans la faiblesse du Mexique et de ses institutions devant un problème de violence d'une ampleur créée par le crime organisé, engagé dans des querelles électoralistes par la volonté du PAN de se maintenir à la présidence et parce qu'on ne voit pas quand il reconsidérera en profondeur sa stratégie contre la délinquance [phrase incomplète dans le texte original] ; c'est pourquoi les États-Unis sont en train de devenir la principale menace pour le Mexique. Ceci, j'insiste, est une mise en garde, pour que s'allument les voyants d'alerte.

Finalement. On peut penser que Napolitano, Hillary, Obama, d'autres fonctionnaires et les membres du Congrès des États-Unis n'ont que faire des déclarations comme celles de l'ambassadeur Carlos Pascual, l'espion principal au Mexique avec le statut de « diplomate », selon lesquelles « *aucune organisation terroriste internationale connue n'est en place au Mexique et aucun incident terroriste dirigé contre du personnel ou des intérêts étatsuniens n'a eu lieu en territoire mexicain ou n'y a été préparé* » (10/I/2010) ; câbles révélés par Wikileaks, au journal déjà cité.

Notes

[1] La Secretaría de Gobernación correspond plus ou moins au Ministère de l'Intérieur.

[2] La responsable de la Sécurité Intérieure des États-Unis fait allusion à tout son appareil d'espionnage et de Sécurité Nationale ; et, à ce propos, où est donc l'équipe de renseignement mexicaine comme s'interrogeait déjà Elena Jannetti Davila, en 2007, dans son livre Institutionnalisation d'un nouveau système de renseignement pour la sécurité nationale au Mexique (de sa thèse doctorale en 2005), avec la création d'un Institut d'Études Stratégiques dans la Sécurité Nationale ?

Alai-Amlatina. Equateur, 11 février 2011
Traduction pour El Correo d'Antonio Lopez
El Correo. Paris, 23 février 2011

Fenêtre Culturelle

Par Prince Guetjens

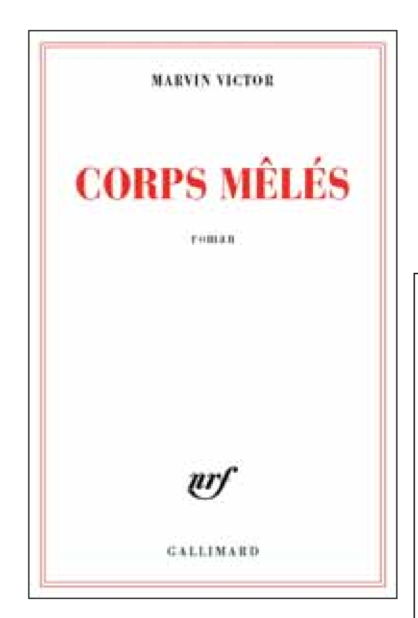
On ne vit pas dans la plus grande ville du monde sur le plan culturel, sans se sentir concerné, par l'impact de plus en plus grandissant de la création artistique sur l'environnement urbain. Il suffit de laisser vagabonder ses yeux pour découvrir toute la pluralité et toute la richesse qui dynamisent chaque jour le quotidien sensible, qui à défaut, serait sans doute invivable.

Pourtant ils sont légions ceux qui passent tout près de cette richesse, d'une diversité culturelle remarquable, sans même s'en rendre compte. Drainées par des responsabilités de toutes sortes, certaines gens mettant le cap sur le devoir de survie deviennent sourdes aux appels de l'art. Ainsi, elles côtoient tous les jours ce qui pourrait participer à l'amélioration de leur existence sans y jeter un coup d'œil, parce qu'elles ne savent pas. Elles auront quitté cette vie sans avoir eu la chance de faire, ne serait-ce qu'une seule fois, ce qu'on appelle une expérience esthétique.

Elles sont en train de rater le meilleur, parce que l'expérience esthétique est toujours aussi bien libération de quelque chose que libération pour quelque chose, ainsi qu'il ressort déjà de la théorie aristotélicienne de la catharsis.

De la prose aux vers
CORPS MÊLÉS
Le premier roman de l'écrivain haïtien Marvin Victor Éditions Gallimard, 2011

Un extrait



Par une nuit de décembre, un vendredi, comme d'autres entrent au Séjour des morts, me raconta un jour ma marraine, ma tante, elle, la sage-femme par excellence, je sortis des entrailles peureuses et gluantes de ma mère que les gens du pays de Baie-de-Henne donnaient pour une mule – cette bête hybride, issue de l'accouplement d'une jument et d'un âne et qui, selon eux, met bas soit des mouches, soit des abeilles – considérant qu'au bout de nombreuses liaisons qu'ils lui prêtaient, elle ne parvenait pas à tomber enceinte. Cette nuit-là, une foule de curieux, composée pour la plupart de femmes, se pressa autour de la maison qu'elle occupait encore, du haut de sa trentaine, avec mes grands-parents, jetant des coups d'œil furtifs dans la pénombre de la grande pièce, avant que les plus braves n'y entrent, suivis de leurs enfants pleurnichards accrochés à leurs jupes malpropres. Toute cette foule scélérate entravait ses gestes, alors que j'étais une enfant qui se refusait à la vie, contraignant du coup ma mère à un état physique et mental déplorable, elle qui ne s'attendait plus d'ailleurs à se reproduire, de sorte qu'elle avait gardé le lit tout le long de sa grossesse, de crainte de me perdre suite à un faux pas dans une pierraille aiguë des sentiers du village. Pour déféquer, elle n'allait même plus s'asseoir sur le trône de lattes de mombin des latrines, dans l'arrière-cour, laissant à ma grand-mère la tâche de vider son pot de nuit – où flottaient ses selles ou l'écume de ses longues giclées de crachat – derrière la maison, dans ce ravin où ne coulait depuis longtemps aucune eau, non loin d'un petit bois où ma grand-mère allait aussi chercher des jeunes pousses de basilic avec lesquelles, après les avoir trempées dans une bassine d'eau fraîche, elle arrosait les quatre coins de cette petite chambre latérale qu'elle avait faite construire pour ma mère, quelques mois avant ma naissance.

« Plus d'une nuit de souffrance ! » s'exclama ma marraine, l'aire de revivre plus que jamais la durée de ma naissance, se rappelant jusqu'à l'intonation de sa voix lorsqu'elle bramait à la foule que ma mère manquait d'intimité. Comme si elle voulait outrepasser le fait que nous fussions encore à l'époque pas si différentes des bêtes, les femmes s'habillant très peu, les fripes américaines – qui allaient d'ailleurs bientôt décourager les couturiers du village réduits à ne faire que repriser – n'existant pas encore. Dire que les femmes s'éclaboussaient même nues dans la mer ou dans les eaux sombres de la rivière Palerme, parmi les hommes un peu plus loin, arborant une impudeur quasi édénique, sans arrière-pensées, les enfants encore plus. Pourtant, dans son récit, ma marraine était prête à me laisser croire que sa sœur ne supportait pas les regards de tout ce beau monde penché au-dessus d'elle, sur sa nudité, vu qu'elle transpirait comme quelque suppôt du diable.



Le groupe Roosevelt Dime

Roosevelt Dime est le nom d'un groupe de musique jouant une musique puisée des grands hits qui ont marqué le monde de la Pop Musique, du Rock & Roll des années'80,'90. Composée de cinq musiciens (une batterie à deux pièces, un bandjo, une clarinette, une basse expérimentale à corde unique et une trompette), cette formation se présente dans un format où tous les musiciens répondent en chœur après le lead vocal qui joue le bandjo. Ce groupe a déjà enregistré trois compacts disques et nous avions eu le privilège d'apprécier sa musique à la grande galerie souterraine de Times Square ce lundi 28 février 2011.



De gauche à droite : Joel Berlanger, Esperancia Guerrier, Rol'hauss Innocent, Fabienne Innocent et Wendy Gomez

Le samedi 27 février dernier au Centre Culturel AGOSI situé au 204-11 Hollis Avenue, Jamaica, Queens, une journée gastronomique a été organisée par le responsable de l'institution, la danseuse haïtienne Fabienne Innocent. Au cours de cette activité, trente-cinq recettes de la cuisine haïtienne ont été présentées ; soupe de jiromou, dinde au pomme, gratinée de macaroni, maïs au pois noir, banane, patate, igname bouillis, blé au pois rouge, poisson en sauce, chicktail à base d'hareng saur, ragoût de cabri, griot de porc, tchaka, purée de pois France, cabri frit, tassot, poisson gros sel, poisson en sauce, calalou et viande de bœuf, spaghetti à l'hareng saur, etc... Le centre Culturel AGOSI comporte une troupe de danse folklorique, un groupe de musique, art & craft. Le Centre dispose d'un espace d'exposition et de performance, ouvert à toute la communauté haïtienne de New York. Le 16 Avril prochain, il est prévu une soirée de danse, de musique qui réunira des artistes comme Tinès Salvant, Wetchenn, Yonie Marcel, Agosi Danse & Music Ensemble, Ricardo Lefèvre, etc.



Annie Girardot

Atteinte de la maladie d'Alzeimer depuis 1998, Annie Girardot est morte ce lundi 28 février à l'âge de 79 ans, tout juste quelques jours après la cérémonie des Césars 2011. Quand elle recevait la compression dorée en 1996 pour son rôle dans Les Misérables, l'actrice avait bouleversé l'auditoire en déclarant : « Je ne vous ai peut-être pas manqué, mais le cinéma français m'a manquée follement, éperdument, douloureusement et cette récompense montre que je ne suis pas encore tout à fait morte ».

Regards Critiques

Jean Idélus Edmé : une palette populaire moderne

Dès qu'on parle du Peintre et Restaurateur Jean Idélus Edmé, les amateurs d'art, les esthètes, les collectionneurs étrangers ainsi que les habitués des milieux d'exposition de la Capitale haïtienne, vont immédiatement faire le lien avec le Centre d'art Haïtien. En effet, l'artiste a fait ses premiers pas à côté du peintre Pierre Vilmé à Carrefour avant d'arriver au Centre d'art, où sous les ailes de Francine Murat, il allait grandir avant de se placer, il y a un peu plus de cinq ans, dans le peloton de tête, des artistes haïtiens les plus respectés actuellement.

Idélus Edmé s'est inscrit très tôt dans la grande tradition de la peinture populaire du Centre d'art en optant pour une écriture picturale qui a connu des heures de gloire à travers le monde, mais dénigrée par les adversaires de DeWitt Peters, qui continuent aujourd'hui encore à livrer une guerre sans merci à une forme d'expression artistique, revendiquant une certaine authenticité haïtienne.

La palette a butiné dans tellement de fleurs qu'il devient pratiquement impossible d'identifier son influence avec exactitude. Il s'est essayé à presque toutes les formules et techniques, dont les maîtres, issus de ces lieux, en portent la marque. Grandir à l'ombre de ces grands portraits qui n'avaient plus quitté le Centre d'art depuis qu'ils étaient partis pour l'au-delà, n'était pas chose facile. Ce n'était jamais assez bon. Et cela ne saurait être autrement quand on avait pris la décision de marcher sur les traces d'un Hector Hyppolite, d'un Philomé Obin, d'un Louverture Poisson ou d'un Jasmin Joseph. Le jour où il s'était rendu compte qu'il devait être lui-même et pas un autre, l'artiste s'est construit une personnalité qui lui a permis de consolider ses acquis, en élargissant à chaque jet, un peu plus son territoire.

La peinture d'Idélus fait écho à une réalité immédiatement perceptible qui charrie toute une manière d'être, une conception de monde qui permettent à tout un peuple d'exister parmi d'autres peuples, parce que, à l'instar des autres peuples, il a son port d'ancrage. Il suffit de résister à l'idée de regarder cette peinture au premier degré pour en découvrir tout son secret. Mais cela exige de la considérer pour ce qu'elle est, et non comme un exercice raté d'une autre peinture répertoriée, répondant à d'autres exigences plastiques. Donc cela exige une certaine hauteur. Ce qui a fait énormément défaut même aux théoriciens de l'art haïtien pour la plupart, qui aujourd'hui encore continuent de parler de peinture naïve – primitive parce qu'un jour, au cours de l'année 1945 Jose Gomez Sicre et DeWitt Peters ensuite avaient utilisé ces vocables.

Pourtant ce ne serait pas vraiment difficile, compte tenu de l'attitude plutôt épanouie qu'a toujours adoptée cette peinture jeune et moderne. Couleurs, points, lignes et formes informent une réalité en milieu rural, mise en exergue, en superposant des plans articulés selon une certaine logique immédiatement reconnaissable à des yeux exercés, à voir à travers certaines fenêtres. Les personnages sont tout juste ébauchés, pour donner aux spectateurs l'impression qu'ils évoluent dans le même environnement qu'eux. Pour construire en dur cette réalité illusoire, les couleurs viennent épouser des résultantes de points et de lignes dans une certaine adéquation avec des moments fixés par le temps sur la rétine de ceux qui identifient clairement un petit village verdoyant, traversé par un cours d'eau, avec des chaumes recouverts de pailles et des villageois qui l'y habitent. Sous un ciel bleu azuré par une forte lumière créée par une dominance de clair, deux reflets mimant deux pêcheurs montés sur un bois fouillé, affrontent la mer et sa cohorte de désillusions.

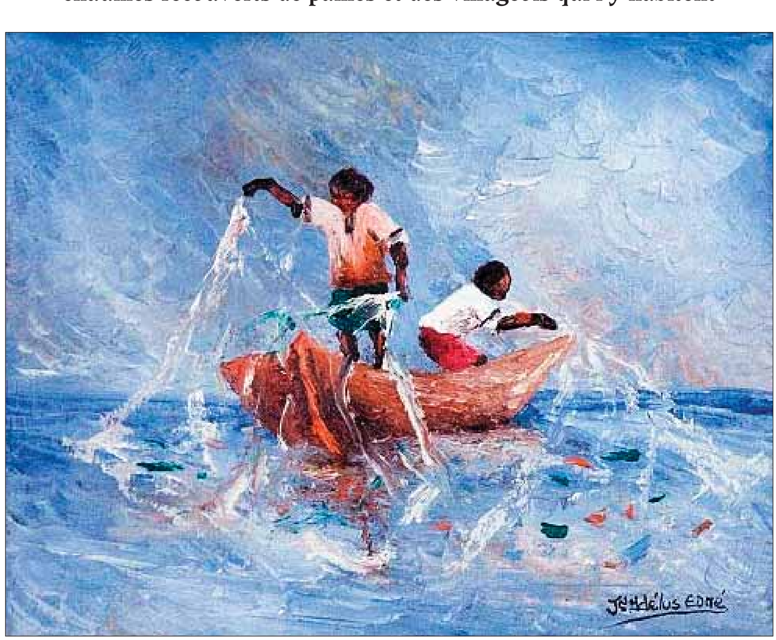
Dans les deux toiles, on y voit des extravagances d'un métier sérieusement appris tant au niveau de la construction de son morceau d'espace imaginaire, de l'organisation de sa surface de manœuvre que dans sa maîtrise du pinceau - couteau et des couleurs. Conscient que l'artiste, depuis la découverte de la Photographie vers la fin du XIXe siècle par Daguerre et Niepce, n'avait plus pour mission de fidéliser la représentation du réel quotidien, Idélus se contente d'utiliser des symboles ébauchés pour donner libre cours à sa recherche au niveau de l'interrelation entre les couleurs. Ainsi il déplace l'orientation de la peinture populaire haïtienne vue par la plupart des peintres de ce courant de son objectif initial, pour la soumettre à d'autres préoccupations moins subjectives. En cela il réunit les conditions pour être un peintre populaire moderne.

L'artiste peintre Jean Idélus Edmé vit actuellement à Miami, Floride.

Prince Guetjens
Critique d'art



Un petit village verdoyant, traversé par un cours d'eau, avec des chaumes recouverts de pailles et des villageois qui l'y habitent



Sous un ciel bleu azuré par une forte lumière créée par une dominance de clair, deux reflets mimant deux pêcheurs montés sur un bois fouillé, affrontent la mer et sa cohorte de désillusions





